

IQRA

LE MAGAZINE HEBDOMADAIRE DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

LE **CHOC** DES **IGNORANCES**

22

27 mai au 2 juin 2024
19 au 25 Dhu al-Qa'dah 1445

**CATASTROPHE
HUMANITAIRE
À GAZA**

**SANTÉ
ET PÉLERINAGE :
QUELQUES CONSEILS**

**LE SERMON
DE L'ADIEU
DU PROPHÈTE**

Sommaire

p. 4

Le billet du Recteur

LE CHOC DES IGNORANCES

p. 12

Focus sur une actualité

**LA CATASTROPHE HUMANITAIRE À
GAZA : UN CRI D'INDIGNATION**

p. 16

Éclairage

**Y A-T-IL UNE « QUESTION DE
L'IMAGE » EN ISLAM ? PAR LE
RECTEUR CHEMS-EDDINE HAFIZ**

p. 17

Contribution

**LA NÉCESSAIRE ÉVOLUTION DE LA
PENSÉE ISLAMIQUE PAR AMINE
BENROCHD**

p. 20

**ILS ONT FAIT L'ACTUALITÉ DE LA
SEMAINE**

p. 21

Contribution

**SANTÉ ET PÈLERINAGE PAR DR OMAR
BELKHODJA**

p. 23

Actualités de la Grande Mosquée

DU 27 MAI AU 2 JUIN 2024

p. 27

Paroles du Minbar

**LE RÉSUMÉ DU PRÊCHE DU VENDREDI -
LE PEUPLE DE L'ADIEU À TRAVERS LE
SERMON DU PÈLERINAGE DE L'ADIEU**

p. 29

**LE SERMON DE L'ADIEU DU PROPHÈTE
MOHAMMED ﷺ**

p. 31

Regard fraternel

**LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS : UN
ÉCRIN DE SÉRÉNITÉ AU CŒUR DE PARIS**

p. 34

Le saviez-vous ?

**CHEIKH BACHIR EL IBRAHIMI, UN DESTIN
D'EXCEPTION**





p. 35

Sabil al-Iman : éclats spirituels de la semaine

L'ÉMERGENCE DES ÉCOLES JURIDIQUES ISLAMIQUES (SIXIÈME PARTIE)

p. 41

Invocation

'JE PLACE MA CONFIANCE POUR MA SUBSISTANCE EN ALLAH'

p. 42

Le Hadith de la semaine

'LE HAJJ EST ARAFAT !'

p. 43

Les Noms et les Attributs d'Allah
AL-QAWIYY AL-MATINE

p. 47

Lumière et lieux saints : à la découverte des mosquées du monde

LA MOSQUÉE SIDI RAMDANE : UN SANCTUAIRE MYSTIQUE ET INTEMPOREL

p. 50

Les mots voyageurs

BENJOIN

p. 51

Plumes en éveil : un livre coup de coeur

NANCY-KABYLIE DE DOROTHÉE-MYRIAM KELLOU

p. 52

Le dessin de la semaine

PAR JUSTIN MARRON

p. 53

Le citation de la semaine

"SI LA CIVILISATION N'EST PAS DANS LE CŒUR DE L'HOMME" DE GEORGES DUHAMEL

p. 54

Événements

À VENIR À LA MOSQUÉE DE PARIS





Le billet du Recteur

n° 22

LE CHOC DES IGNORANCES

Parmi les choses entendues cette semaine qui m'ont écorché les oreilles – un supplice qui s'accroît de jour en jour ces derniers mois – deux déclarations se distinguent particulièrement. Il me semble, en vérité, que le mal s'étend, que les voix se font plus viles, et que le poison des mots imprègne chaque recoin de notre société, la corrompant dans sa chair vive.

Premièrement, il y a la proclamation alarmiste du Premier Ministre israélien concernant le danger que représenteraient les musulmans pour la « civilisation judéo-chrétienne ». Une idée fallacieuse, largement promue par son conseiller et néanmoins député de notre nation, Meyer Habib. Dans cette déclaration, Benyamin Netanyahou se drape dans un manteau de défenseur de cette civilisation menacée, un rôle qu'il s'attribue avec une assurance déconcertante. Mais ce qui choque plus encore que l'assertion elle-même, c'est le silence assourdissant des pouvoirs publics. Pas une voix ne s'est élevée parmi les responsables politiques, pas une parole officielle pour contrer cette allégation perfide, comme si elle était une vérité indiscutable gravée dans le marbre de notre époque troublée. Ce mutisme est non seulement erroné, mais aussi pernicieux, car il cherche à exclure une partie significative de l'humanité, les musulmans, en les qualifiant de « barbares ». Il laisse entrevoir les sombres desseins que pourrait nourrir un tel dirigeant s'il était laissé libre de concrétiser ses fantasmes, et dévoile une vision du monde marquée par la peur et la haine.

“ **Cet argumentaire repose sur la théorie du « choc des civilisations » de Samuel Huntington, un concept simpliste et manichéen qui suggère que les conflits futurs seront déterminés par des différences culturelles et religieuses.**

Cet argumentaire repose sur la théorie du « choc des civilisations » de Samuel Huntington, un concept simpliste et manichéen qui suggère que les conflits futurs seront déterminés par des différences culturelles et religieuses. Cette vision, qui prétend éclairer notre avenir, n'est en réalité qu'un voile sombre jeté sur notre présent, un poison distillé dans les esprits pour les diviser. En semant la peur et la division, ce discours cherche à redéfinir le monde en termes d'affrontements civilisationnels, transformant notre planète en un champ de bataille perpétuel. Il faut le dire sans détour :

cette conception du monde est un venin qui vise à dresser les communautés humaines les unes contre les autres, à fragmenter une société qui, au contraire, doit trouver sa force dans la diversité et le dialogue.

La deuxième déclaration provient de Rachel Khan, autoproclamée « spécialiste », qui, sur une chaîne d'information en continu, a affirmé avoir entendu des

sourates dans un taxi incitant à la disparition d'Israël. Une déclaration qui défie non seulement la raison mais aussi le cours de l'histoire. Un simple examen chronologique aurait dû la dissuader de propager une telle ineptie : le Coran a été révélé entre 610 et 632, alors qu'Israël a été créé en 1948. Cette déclaration démontre une méconnaissance flagrante des faits historiques et religieux, que l'on espère plus due à l'ignorance qu'à une volonté délibérée de manipuler. Pourtant, dans un monde où l'information est à la portée de tous, cette excuse semble bien mince.

Ces deux déclarations, l'une nourrie par la peur et l'autre par l'ignorance, sont le reflet de notre époque troublée, où la vérité est souvent sacrifiée sur l'autel de l'émotion et de la manipulation. Nous devons rester vigilants, garder notre esprit critique et défendre sans relâche les valeurs de vérité et de justice qui seules peuvent garantir un avenir pacifique et harmonieux.

Face à ces déclarations pernicieuses, la Grande Mosquée de Paris, avec dignité et sagesse, n'a pas cessé de dénoncer les risques immenses qu'encourt la France. Vouloir opposer les juifs aux musulmans fait partie d'un plan machiavélique, s'inscrivant dans un concept insidieusement lancé en 1993 par

l'essayiste américain Samuel Huntington. Ce concept, le fameux "choc des civilisations", prétendait que les conflits à venir seraient déterminés par des différences culturelles et religieuses plutôt que par des intérêts économiques ou idéologiques. Un concept simpliste et sans nuance, dépourvu de la richesse et de la complexité des relations humaines, et qui ne saurait prospérer aujourd'hui en France, cette terre riche de diversité et d'histoire.

Certes, le conflit israélo-palestinien est souvent perçu comme un facteur de tensions. Cette guerre, j'insiste, n'est pas une guerre de religion. Certains musulmans français soutiennent la cause palestinienne, tandis que certains juifs français sont attachés à l'État d'Israël. Mais même dans ce cas, on ne peut généraliser. De nombreuses personnalités publiques, de culture ou de foi musulmane, se sont exprimées pour soutenir Israël, tout comme plusieurs personnalités juives ont fait entendre leur voix pour la création d'un État palestinien libre et indépendant, même si ces dernières ont parfois eu moins

**Vouloir opposer les juifs
aux musulmans fait partie
d'un plan machiavélique.**



accès aux grands médias.

Il faut savoir raison garder et reconnaître que les relations entre les communautés juive et musulmane en France peuvent parfois être médiatiquement exacerbées par des événements géopolitiques au Proche-Orient, notamment depuis le 7 octobre. Mais il est impératif de voir que la majorité des juifs et des musulmans en France vivent en bonne entente au quotidien. Dans les rues de nos villes, dans nos écoles et nos lieux de travail, cette coexistence pacifique est la norme, bien loin des caricatures alarmistes.

Les communautés juive et musulmane, deux des plus importantes minorités religieuses en France, se trouvent souvent au cœur de débats passionnés. Leurs relations, tissées de fils complexes, ne sont pas plus difficiles que celles entre autres religions, fluctuant au gré des divergences qui surgissent, alternant entre périodes de coexistence pacifique et moments de tension. La France, nation laïque et terre de diversité, reste une société où coexistent diverses communautés religieuses et culturelles, chacune apportant sa richesse, malgré quelques frictions ponctuelles. Il est donc essentiel de ne pas généraliser ni exagérer les tensions.

Avant cette date tragique, les représentants des communautés juive et musulmane en France se sont toujours efforcés à promouvoir le dialogue et la compréhension mutuelle. Ils condamnent fermement les actes antisémites et antimusulmans, et malgré un contexte souvent difficile, ils continuent, à l'image de la Grande Mosquée de Paris, de maintenir ce lien précieux, cette main tendue vers l'autre. C'est dans cette fraternité, dans ce respect réciproque, que réside la véritable force de notre nation.

“ **La Grande Mosquée de Paris, par la voix de ses imams et par la mienne, a toujours rappelé et affirmé qu'aucun Français n'est responsable des crimes commis au nom de sa religion, ni sur notre territoire, ni ailleurs dans le monde.** ”

La Grande Mosquée de Paris, par la voix de ses imams et par la mienne, a toujours rappelé et affirmé qu'aucun Français n'est responsable des crimes commis au nom de sa religion, ni sur notre territoire, ni ailleurs dans le monde. De même que les Français musulmans ne

sont pas comptables des actes de terrorisme commis en leur nom, ici ou ailleurs, les Français juifs ne sont pas responsables des crimes de l'extrême droite israélienne au pouvoir actuellement.

Cependant, l'indignation qu'expriment les citoyens français, musulmans ou non, face aux atrocités rapportées quotidiennement de Gaza, est légitime et ne doit pas être interprétée comme un ressentiment nourri à l'encontre des juifs, motivé par une supposée foi musulmane porteuse de haine et de destruction. Ce procès est faux et pernicieux. Dois-je rappeler que l'un des plus grands défenseurs de la cause palestinienne en France n'était pas musulman, mais un déporté, Stéphane Hessel ? Ce rappel éclaire d'une lumière crue l'absurdité des amalgames et souligne l'importance de distinguer les actes politiques des identités religieuses.

Non et non et non, je ne saurais me résoudre à accepter ces accusations ignobles. Je réitère, avec une force inlassable, ce que je clame depuis toujours : la communauté musulmane est pacifique, respectueuse des lois, engagée dans son travail, et contribue activement à la vie de notre société en dispensant des services, participant aux événements, et apportant son aide aux autres. Notre Prophète, que la Paix et les Bénédiction d'Allah soient sur lui, les a exhortés en disant : « Les gens les plus aimés par Allah, sont ceux qui sont les plus utiles aux autres ». Cette intégration exemplaire dans la société découle de leur attachement profond à l'islam, une foi qui rejette l'isolement, privilégiant l'interaction et le service à autrui. Chaque musulman incarne ainsi le vers du poète :

*« Face à tous les destins, je suis l'âme en soutien,
Jusqu'à l'infime plante, répandant le bien. »*

”
L'indignation qu'expriment les citoyens français, musulmans ou non, face aux atrocités rapportées quotidiennement de Gaza, est légitime et ne doit pas être interprétée comme un ressentiment nourri à l'encontre des juifs, motivé par une supposée foi musulmane porteuse de haine et de destruction.

Les musulmans de France ne portent aucune animosité envers notre société, car ils en sont l'une des composantes vitales. En bons Français, nous râtons quand nous ne sommes pas contents, mais en bons Français, nous aimons ce pays et souhaitons qu'il prospère dans la paix, offrant à chacun de nous une place digne et équitable.



Il est urgent que les pouvoirs publics assument pleinement leur rôle pour maintenir cette cohésion sociale et lutter contre toute forme de communautarisme ou d'instrumentalisation des différences religieuses. et religieuses.

Ceci étant dit, j'affirme avec la même ardeur que dans une société moderne, ce sont les pouvoirs publics qui doivent veiller à ce que chacun puisse trouver sa place, préserver la cohésion sociale et combattre la discorde par une parole publique forte, par des campagnes de sensibilisation et autres initiatives. Il est urgent que les pouvoirs publics assument pleinement leur rôle pour maintenir cette cohésion sociale et lutter contre toute forme de communautarisme ou d'instrumentalisation des différences religieuses. Le silence assourdissant des autorités face à la diabolisation des musulmans est insupportable.

Nos médias, puissants vecteurs de perception, jouent un rôle crucial dans la manière dont les Français perçoivent les prétendues tensions entre les communautés juive et musulmane. Certains médias ont été critiqués pour leur traitement partial ou sensationnaliste des événements manipulés parfois de l'étranger, comme rapporté par les conclusions d'enquêtes, amplifiant ainsi les stéréotypes et les préjugés.

Pour aborder objectivement ce sujet complexe et sensible, il est indispensable de se lancer dans un travail de longue haleine, impliquant tous les acteurs de la société civile. Les pouvoirs publics ont un rôle important à jouer, mais ils ne peuvent pas résoudre seuls ces questions qui touchent aux identités, aux croyances et aux histoires de chacun.

Cette situation est pour moi l'une des plus tragiques, car elle révèle les fractures profondes qui menacent notre société. Elle nous appelle à une vigilance accrue, à

une solidarité renouvelée, et à une détermination inflexible pour bâtir ensemble un avenir de paix et de compréhension mutuelle. Je le dis avec une responsabilité pleinement assumée : les pouvoirs publics doivent impérativement relever ce défi majeur de veiller à la cohésion nationale, car cela nécessite des efforts constants de la part de tous. Il est temps d'agir avec courage et clairvoyance pour préserver l'unité et la fraternité de notre nation. ■

À Paris, le 4 juin 2024

CHEMS-EDDINE HAFIZ

Recteur de la Grande Mosquée de Paris





Focus

Sur une actualité de l'islam et des musulmans

LA CATASTROPHE HUMANITAIRE À GAZA : UN CRI D'INDIGNATION

La bande de Ghaza est plongée dans une crise humanitaire d'une ampleur apocalyptique. Depuis le début de l'offensive israélienne à Rafah, un million de personnes ont été jetées sur les routes, fuyant les bombes et les balles pour trouver refuge dans une zone soi-disant "humanitaire". Mais cette appellation n'est qu'un mensonge éhonté. Al-Mawasi, entre Rafah et Khan Younès, est devenue une prison à ciel ouvert, où la vie humaine n'a plus aucune valeur.

L'horreur

Les scènes qui se déroulent à Ghaza sont d'une horreur indescriptible. Depuis le début de l'offensive israélienne, Rafah est devenue le théâtre de destructions massives et de souffrances humaines sans précédent. Les bombardements incessants et les combats féroces ont poussé un million de personnes à fuir leurs foyers, à quitter tout ce qu'elles avaient, leurs maisons, leurs biens, leurs vies. Ces familles, ces enfants, ces vieillards ont dû emprunter des routes périlleuses, sous les tirs, à la recherche d'un abri. Ils se sont dirigés vers Al-Mawasi, une zone désignée par Israël comme "humanitaire", un terme qui résonne aujourd'hui comme une sinistre ironie.

Al-Mawasi, censée être un havre de paix pour les déplacés, est en réalité une zone de désespoir. Les conditions y sont inhumaines : pas d'eau potable, pas de nourriture suffisante, pas de soins médicaux. Les déplacés y vivent entassés, sans latrines, exposés aux maladies. La promesse d'un sanctuaire humanitaire s'est

transformée en un piège mortel, un lieu où l'humanité est abandonnée, où chaque jour est une lutte pour la survie. Les enfants souffrent de malnutrition, les malades ne reçoivent aucun traitement, et les femmes et les hommes vivent dans une peur constante, leurs vies suspendues à un fil.

Cette crise n'est pas seulement une question de chiffres ou de statistiques ; c'est une tragédie humaine d'une ampleur dévastatrice. Chaque individu dans cet exode porte une histoire de douleur, de perte, et de désespoir. Le terme "zone humanitaire" n'est qu'une couverture pour masquer la réalité brutale : une négligence totale et une indifférence insoutenable face à la souffrance de milliers de personnes. Al-Mawasi n'est pas un refuge, c'est une tombe à ciel ouvert, où les rêves et les espoirs se meurent lentement.

Un Scénario Dantesque

Ces déplacés, abandonnés à leur sort, manquent de tout : eau, nourriture, carburant, soins médicaux. Même les besoins les plus élémentaires, comme creuser des latrines, sont impossibles à satisfaire. Imaginez un instant l'horreur de devoir survivre dans ces conditions : les odeurs nauséabondes, les bruits incessants des explosions et des cris de détresse. Matthew Hollingworth du Programme Alimentaire Mondial (PAM) n'exagère pas en qualifiant cette situation de "dantesque" et "apocalyptique". Ses mots décrivent à peine la réalité insoutenable que vivent ces âmes déchirées par la guerre.

La réalité quotidienne des déplacés à Al-Mawasi dépasse l'entendement. Un million de

personnes, arrachées à leurs foyers par la violence des bombardements, se retrouvent sans abri et sans ressources. Les conditions de vie dans cette soi-disant "zone humanitaire" sont épouvantables. Les familles n'ont ni eau potable ni nourriture en quantité suffisante pour survivre. Les infrastructures sanitaires sont inexistantes, et les besoins élémentaires, comme la possibilité de creuser des latrines, ne peuvent même pas être satisfaits. Chaque jour, ces personnes vivent dans une promiscuité insupportable, entourées de déchets humains, inhalant des odeurs nauséabondes qui ne font qu'aggraver leur souffrance.

Le manque de carburant a paralysé les services de base. Les boulangeries du PAM ont dû fermer leurs portes faute de fioul, privant des milliers de personnes de l'un des rares aliments accessibles. Depuis le début de l'offensive, aucun camion d'aide humanitaire n'a pu atteindre Rafah depuis l'Égypte, isolant encore davantage les habitants de cette région déjà en détresse. Les stocks de nourriture du PAM, soit 2.700 tonnes, ont été perdus, pillés ou détruits dans les combats. L'accès à l'aide humanitaire est un combat perdu d'avance dans ces circonstances.

Les hôpitaux et les services de santé sont surchargés et dépourvus de ressources. Les médecins et les infirmières, épuisés, luttent pour sauver des vies avec des moyens dérisoires. Les malades graves et les blessés graves n'ont aucun espoir de recevoir des soins adéquats. Les enfants, les plus vulnérables, souffrent de malnutrition et de maladies évitables. Les cris de détresse résonnent dans l'air, ajoutant une note de désespoir à un tableau déjà sombre.

Les conditions à Al-Mawasi sont si épouvantables que même la simple survie devient un défi. Les gens sont contraints de boire de l'eau contaminée, risquant des maladies mortelles. Ils se battent pour un morceau de pain, pour un peu de lait pour leurs enfants, pour un abri sous lequel se protéger des intempéries et des bombardements. Les nuits sont froides et sombres, les jours marqués par la peur et l'incertitude. Le bruit des

explosions, des avions de combat et des tirs d'artillerie est une présence constante, empêchant le moindre répit.

Les descriptions de Matthew Hollingworth ne sont pas des exagérations, mais une tentative de capturer l'ampleur de la tragédie. Il a qualifié cette situation de "dantesque" et "apocalyptique", des mots qui peinent à rendre compte de la réalité. Ces termes évoquent des scènes de l'enfer, un endroit où la souffrance humaine atteint des niveaux inimaginables. Pourtant, pour les habitants de Ghaza, cette description est leur quotidien.

La communauté internationale ne peut plus ignorer cette crise humanitaire. Chaque jour qui passe voit des milliers de personnes plongées dans une détresse inimaginable. Les besoins sont urgents et immenses, et l'indifférence n'est pas une option. Il est impératif que des mesures immédiates soient prises pour fournir de l'eau potable, de la nourriture, des soins médicaux et un abri à ces personnes. Les corridors humanitaires doivent être ouverts sans délai, et un cessez-le-feu doit être instauré pour permettre la distribution de l'aide.

Les voix de ceux qui souffrent à Ghaza doivent être entendues. Leur situation est un cri d'indignation contre l'injustice et l'inhumanité. L'urgence de leur situation exige une réponse immédiate et globale. Il en va de notre humanité collective de ne pas détourner les yeux et d'agir pour sauver des vies, restaurer la dignité humaine et offrir un espoir à ceux qui en ont désespérément besoin.

Un Siège Mortel

Depuis le 7 mai, Rafah est devenue un enfer sur terre. Les boulangeries, dernier rempart contre la faim, ont fermé leurs portes faute de carburant. Aucun camion du PAM n'a pu atteindre cette ville assiégée, et les entrepôts, pourtant remplis de vivres, sont désormais des ruines pillées et détruites. Les déplacés, privés de tout espoir, se retrouvent à mendier une aide qui n'arrive pas. On parle de 27.000 personnes nourries par le PAM, mais qu'en est-il des centaines de milliers d'autres ?



Rafah, auparavant une ville vivante et prospère, est désormais plongée dans l'obscurité et le désespoir. Les habitants, pris au piège de ce siège mortel, sont confrontés à des pénuries alimentaires catastrophiques. Les boulangeries, qui étaient autrefois le symbole de la vie quotidienne, ont fermé leurs portes, privant les habitants de leur principale source de nourriture. Le manque de carburant a paralysé les services essentiels, transformant la vie quotidienne en un combat pour la survie.

Pendant ce temps, les entrepôts du PAM, censés être des refuges pour les plus vulnérables, ont été réduits en cendres par les bombardements. Les stocks de nourriture destinés à nourrir des milliers de personnes ont été pillés et détruits, laissant les déplacés sans aucun moyen de subsistance. L'aide humanitaire, si désespérément attendue, n'arrive pas, laissant les habitants à la merci de la faim et de la maladie.

La situation à Rafah est un crime contre l'humanité, une tragédie qui aurait pu être évitée. Des centaines de milliers de personnes, prises au piège de ce siège mortel, sont condamnées à souffrir en silence, abandonnées par la communauté internationale. Les chiffres officiels parlent de 27.000 personnes nourries par le PAM, mais que dire des centaines de milliers d'autres qui ne reçoivent aucune aide ? Leur sort reste inconnu, leur souffrance ignorée par le reste du monde.

Une Aide Inexistante

La communauté internationale reste muette, inerte face à cette tragédie. Oui, on entend parler de livraisons sporadiques d'aide, de quelques milliers de tonnes de nourriture, mais c'est une goutte d'eau dans un océan de misère. Pendant ce temps, les enfants meurent de faim. Oui, vous avez bien lu : des enfants, innocents, souffrent de malnutrition aiguë, certains passent des jours entiers sans manger. Plus de 32 personnes, dont de nombreux enfants, sont déjà mortes de faim. Où est l'humanité ?

Dans les rues désolées de Ghaza, l'aide humanitaire est aussi rare qu'une oasis dans le désert. Les convois d'aide qui parviennent à

entrer sont insuffisants pour répondre aux besoins désespérés de la population. Les stocks de nourriture sont rapidement épuisés, laissant des milliers de personnes affamées et démunies. Pendant ce temps, la communauté internationale se contente de discours vides de sens, de promesses non tenues, laissant les habitants de Ghaza se débattre dans une lutte quotidienne pour leur survie.

Les enfants, qui devraient être protégés et choyés, sont les premières victimes de cette négligence internationale. Souffrant de malnutrition sévère, ils dépérissent lentement sous nos yeux. Leurs pleurs déchirants sont étouffés par le silence assourdissant de la communauté internationale. Plus de 32 personnes, dont de nombreux enfants innocents, ont déjà succombé à la faim, à la négligence de ceux qui ont le pouvoir de faire la différence.

Où est l'humanité dans tout cela ? Où est la compassion, la solidarité ? Alors que des vies sont perdues chaque jour, nous assistons à un spectacle déchirant de l'indifférence mondiale. Les discours enflammés et les déclarations de soutien ne suffisent pas à nourrir les affamés, à apaiser la douleur de ceux qui souffrent. Il est temps que la communauté internationale passe des paroles aux actes, qu'elle fournisse une aide véritable et immédiate à ceux qui en ont désespérément besoin. Chaque minute de retard est une condamnation de plus pour les innocents de Ghaza, une preuve supplémentaire de notre échec collectif en tant qu'êtres humains.

L'Insupportable Injustice

L'ONU, les ONG, les gouvernements étrangers : tous semblent se contenter de demi-mesures et de promesses vides. La situation dans le nord de Gaza aurait soi-disant été "améliorée", mais cette amélioration n'est qu'une façade. Les véritables héros sont ceux qui survivent chaque jour, ceux qui cherchent désespérément du lait pour leurs bébés, ceux qui veillent leurs enfants malades dans des hôpitaux dépourvus de tout. Malgré les appels incessants à l'aide, la communauté internationale reste sourde aux

cris de détresse qui montent de Ghaza. Les dirigeants du monde se cachent derrière des discours vides de sens, des déclarations sans conséquence. Pendant ce temps, des vies sont perdues, des familles sont déchirées par la famine et la maladie. Il est temps que ceux qui ont le pouvoir d'agir se lèvent et prennent leurs responsabilités. L'injustice qui sévit à Ghaza ne peut plus être ignorée, elle doit être combattue avec toute la force et la détermination nécessaires.

Une Indignation Internationale

Où est l'indignation internationale ? Où sont les sanctions, les actions concrètes ? Le passage de Rafah reste fermé, l'aide arrive au compte-gouttes, et la famine menace d'engloutir une population déjà à genoux. Il ne suffit pas de condamner verbalement. Il faut agir, ouvrir ces corridors humanitaires, forcer l'entrée de l'aide par tous les moyens nécessaires. Chaque jour qui passe sans action est un jour où des enfants meurent, où des familles se décomposent sous le poids de la souffrance.

Les dirigeants du monde entier doivent prendre conscience de l'urgence de la situation à Ghaza. Des vies sont en jeu, des innocents sont

condamnés à mourir dans l'indifférence générale. Il est temps de mettre fin à cette tragédie humaine, de tendre la main à ceux qui souffrent, de leur offrir l'espoir d'un avenir meilleur. La seule réponse acceptable à cette crise est une action immédiate et décisive de la part de la communauté internationale.

Un Appel à la Conscience

Il est temps de lever la voix, de dénoncer haut et fort cette injustice insupportable. Nous ne pouvons rester spectateurs impassibles face à une telle cruauté. Le monde doit ouvrir les yeux et agir, car à Ghaza, l'humanité se meurt, sous les bombes, dans la faim, et dans l'indifférence la plus totale.

Chaque jour qui passe sans action est une condamnation de plus pour les innocents qui souffrent à Ghaza. Leur cri de désespoir doit résonner jusqu'aux plus hautes sphères du pouvoir, jusqu'à ce que la justice et la dignité humaine soient enfin rétablies. Il est temps d'agir, de mettre fin à cette tragédie humanitaire qui s'étend sous nos yeux, et de réaffirmer les valeurs fondamentales de compassion et de solidarité qui nous définissent en tant qu'êtres humains. ■



Y a-t-il une « question de l'image » en Islam ?

PAR CHEMS-EDDINE HAFIZ

RECTEUR DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

Silvia Naef est professeure à l'Unité d'arabe de l'Université de Genève depuis 2006, et son livre mérite d'être lu : *Y a-t-il une « question de l'image » en Islam ?* publié chez Téraèdre en 2015, dans la collection jeune collection "L'Islam en débats" dirigée par Jocelyne Dakhli et Françoise Micheau, éclaire en profondeur un vaste sujet. L'ouvrage aborde ainsi le sujet de l'image en islam, certes interdite en matière culturelle mais très présente dans les domaines culturels, artistiques, mettant en exergue un art qui a pris une place importante dans ce monde particulier.

La civilisation islamique est-elle une civilisation sans images ? Assume-t-elle son aniconisme dans tous les domaines ? Il existe un rejet des musulmans de l'image dans la sphère culturelle, mais est-ce vrai dans les autres espaces ?

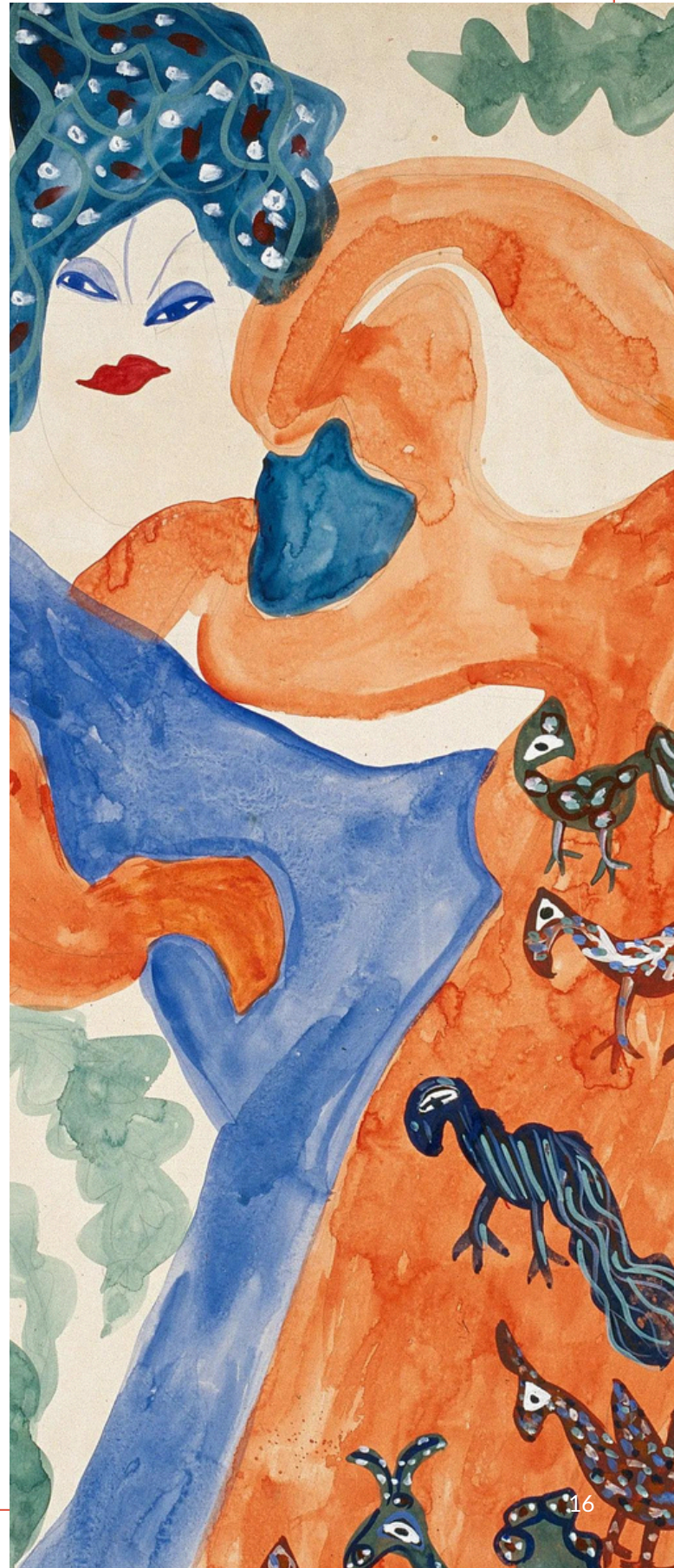
Silvia Naef aborde ce sujet important de manière très intéressante et fouillée.

J'ai acheté son livre en visitant l'exposition "Présences arabes" organisée par le Musée d'Art Moderne, qui propose de redécouvrir, du 5 avril passé au 25 août prochain, la diversité des modernités arabes au 20ème siècle, et de renouveler le regard historique sur des scènes artistiques encore peu connues en Europe.

Cette visite fut un moment riche car les œuvres de nombreux artistes étaient exposées.

Même si j'ai un faible pour Baya (Fatma Haddad-Mahieddine) ou Souhila Bel-Bahar, Mohammed Racim, Omar Racim, Rachid Koraïchil, Hassan Massoudy, il y a un intérêt réel à connaître tous les autres.

Je vous invite à explorer leurs oeuvres, pour avancer sur la question de l'art et de l'islam. ■



La nécessaire évolution de la pensée islamique

PAR AMINE BENROCHD

La période d'expansion de l'empire musulman, à partir du 7ème siècle de notre ère, va nécessiter de jeter les bases d'une juridiction islamique, en particulier dans les nouveaux territoires conquis qui constituaient des aires culturelles différentes et variées.

En effet, en près d'un siècle, l'Islam s'est installé sur un territoire qui va de l'Espagne jusqu'aux rives du fleuve de l'Indus, un territoire plus grand que l'Empire Byzantin ou celui d'Alexandre le Grand.

Les érudits musulmans se sont alors penchés sur le développement d'une jurisprudence islamique, ou charia en arabe, légiférant ainsi sur les principes qui devraient guider la vie des musulmans, à travers l'interprétation des différentes sources de droit.

Au sein du Sunnisme, qui doit-on le rappeler dérive de la Sunna qui désigne l'ensemble des actes, pratiques et paroles (Hadiths) du Prophète Mohamed (QSSL), il existe quatre écoles de pensée qui ont chacune une méthodologie juridique distincte ayant évolué dans le temps, dans le but d'interpréter le Coran et les Hadiths, principales sources du droit musulman.

Les Quatre Principales Écoles de Pensée

Dans ce cadre, le concept d'école de pensée (Madhhab) joue un rôle fondamental dans l'interprétation et l'application de ces lois.

Fondée par l'Imam Abû Hanîfa Annu'mân, né en Irak en 699 et décédé en 767 à Bagdad, l'école Hanafite, l'une des quatre écoles de jurisprudence islamique sunnite à côté de celle Malékite, Chaféite et Hanbalite, a pour



fondement le Coran et de la Sunna, mais également la coutume et les paroles des compagnons bien guidés du Prophète Mohamed (QSSL).

Cette école "libérale" a eu recours à l'opinion et à la raison et donc à l'effort d'interprétation personnel (l'Ijtihad), car elle est née dans un contexte sociétal riche et diversifié aux besoins complexes et singuliers.

L'Imam Malik, théologien et juriste né vers 711 à Médine et mort en 795 dans sa ville de naissance, est à l'origine du fondement juridique et dogmatique de l'école Malékite.

Il est l'auteur du livre Al-Muwatta, ouvrage qui regroupe l'essentiel du consensus unanime médinois concernant le droit et la loi, les pratiques et les rites et qui dresse les bases de l'étude des enseignements et actions du Prophète Mohamed (QSSL).

Dans l'ouvrage : Introduction à la théologie musulmane, Louis Gardet et MM Anawati affirment que l'Imam Malik était connu pour avoir maintenu la tradition, tout en acceptant l'interprétation personnelle dès lors qu'elle allait dans le sens du bien public.

L'autre éminent juriste de l'islam est Abu Abdullah Muhammad bin Idris Ash-Shâfi'î. Il naît à Gaza en Palestine en 767 et décède en 820 en Egypte. Il est le fondateur de l'école de jurisprudence islamique Chaféite et est considéré comme à l'origine du manuel des fondements du droit musulman.

Ayant séjourné à Médine où il a été l'élève de l'Imam Malik, puis au Yémen et en Irak où il a étudié la doctrine Hanafite, Ash-Shâfi'î a opéré à un syncrétisme religieux ayant abouti à la doctrine de l'école Chaféite, une combinaison des écoles Malékite et Hanafite qu'il va enseigner au futur Imam Ahmad Ibn Hanbal, fondateur de l'école Hanbalite.

La doctrine Chaféite s'est ainsi positionnée entre l'école Hanafite qui prime et donne une grande importance à l'opinion personnelle, et l'école malékite qui se base essentiellement sur la Sunna comme source de droit.

Pour les Chaféites, la jurisprudence se fonde sur l'approbation des Hadith, le consensus des érudits musulmans qui reste accepté sans être privilégié, sur l'utilisation du raisonnement et l'effort d'interprétation (Ijtihad), et enfin la déduction par analogie lorsque aucune solution n'est précisée dans le Coran où les Hadith.

Après avoir séjourné en Egypte et étudié les voies de jurisprudences dans ce pays, Ash-Shâfi'î va élaborer une nouvelle doctrine, une jurisprudence musulmane adaptée au contexte du Pays où il séjournera jusqu'à sa mort, avec des opinions juridiques qui diffèrent sur les questions d'Ijtihad comparativement à celles énoncées en Iraq.

Rappelons que l'Ijtihad est cet effort de réflexion nécessaire pour comprendre le Texte révélé, dans le but d'énoncer un jugement indépendant sur une question de droit, ou la nature licite ou illicite d'une action.

L'école Hanbalite, fondée par Ahmad Ibn Hanbal né en 780 à Bagdad et décédé en 855 dans la même ville, a une approche plus traditionaliste. Il s'oppose au Chaféisme concernant le recours à l'opinion personnelle et l'analogie, pour leur préférer le Texte et la Sunna.

Une contestation née suite à l'apparition et le

règne des conceptions de l'école mu'tazilite qui privilégiait la raison et le libre arbitre, tout en rejetant l'anthropomorphisme divin et en réfutant l'idée que le Coran serait éternel et incréé.

L'école Hanbalite, peu répandue, s'est essentiellement développée en Iran pour permettre l'apparition d'Abd al-Qâdir al Jilânî organisateur du soufisme confrérique, mais également des théologiens Ibn Taymiyya et Ibn Al-Qayyim, qui vont donner naissance à un hanbalisme réformé, transformé en salafisme.

Solutions à la Régression d'un Droit Musulman Adapté

Comme on le voit, il a tout à fait été possible et accepté durant plusieurs siècles que les règles de droit en Islam pouvaient évoluer en fonction de l'environnement et de l'évolution des sociétés.

Un paradigme idéal qui a disparu après une longue stagnation intellectuelle, comme si le droit musulman était arrivé à une limite épistémologique en estimant que l'on avait répondu à toutes les questions, et que plus aucun un effort de réflexion ne devait avoir lieu. L'émergence du wahhabisme salafiste en 1740 allait s'opposer définitivement à cette vision dynamique de la jurisprudence, et surtout renier les principales doctrines musulmanes pour établir une conception plus radicale de l'Islam, qui ne prend plus que le Coran et la Sunna comme sources de jurisprudence, avec une interprétation littéraliste du Texte Saint.

Une régression qui a autorisé tous les extrêmes qui conduiront à des conséquences tragiques d'abord pour la communauté musulmane, avant de se répandre pour atteindre toutes les parties du monde.

Il est impératif aujourd'hui de revenir à cet Islam éclairé comme prôné par les précurseurs des principales écoles de jurisprudence musulmane, et d'adapter tout le corpus législatif islamique à l'aune de notre civilisation et de l'environnement, social, politique et culturel, qui a fortement changé.

S'il y a eu nécessité pour que les quatre écoles d'interprétation s de droit musulman voient le

jour en moins de 150 ans dans un espace qui ne cessait de s'étendre, notre monde devrait aujourd'hui s'atteler à élaborer un système législatif adapté et moderne, pour combler le vide laissé par la régression imposée depuis 12 siècles, et surtout le règne d'une doctrine intolérante et ravageuse installée depuis près de 5 siècles.

Donner de nouveau du sens à l'effort de réflexion (Ijtihad) c'est remettre d'abord les

Croyants que nous sommes au centre de notre foi et spiritualité, et permettre d'assumer notre modernité juridique pour enfin vivre sereinement avec notre temps.

Et pourquoi ne pas envisager une nouvelle école de pensée qui adapterait les enseignements juridiques à nos différentes réalités, en unifiant, reconnaissant et respectant notre diversité, tout en restant fidèle à l'esprit des textes sacrés ? ■



Ils ont fait l'actualité de la semaine

29 MAI 2024

FRANCE BLEU

La préfecture du Gard ordonne la fermeture d'un accueil collectif de mineurs dans une mosquée de Pont-Saint-Esprit

La préfecture du Gard annonce ce mercredi la fermeture d'un accueil collectif de mineurs dans une mosquée de Pont-Saint-Esprit. Cette décision fait suite à un contrôle opéré le samedi 25 mai qui a montré plusieurs manquements aux règles de sécurité et de conformité.

obligatoirement vacciner contre la méningite à méningocoques (ACYW), et à suivre toutes les autres recommandations sanitaires avant et pendant leur pèlerinage.

30 MAI 2024

LA CROIX

Enseigner le fait religieux et l'islam laïc à l'école, une piste pour former à l'esprit critique ?

Lors d'une conférence organisée par l'association L'Islam au XXI^e siècle le 29 mai, des chercheurs se sont penchés sur la question de savoir si l'enseignement laïc du fait religieux à l'école – et en particulier de l'islam – permettrait de participer à la construction de l'esprit critique des élèves et au développement de la fraternité, par la compréhension mutuelle.

30 MAI 2024

LE FIGARO

Aïd-el-Kébir à Nice : les autorités musulmanes rappelées à l'ordre par le préfet sur l'abattage des moutons

Hugues Moutouh a pris mercredi une série d'interdictions sur la détention et le transport des ovins. Deux jours plus tôt, quelque 700 bêtes avaient été saisies dans un abattoir considéré comme clandestin par la justice, dans l'arrière-pays niçois.

2 JUIN 2024

GMP

Hadj : penser au vaccin obligatoire contre la méningite

Face à un risque particulièrement élevé cette année, la Grande Mosquée de Paris recommande aux fidèles qui accompliront le grand Pèlerinage / Hadj de veiller à se faire

Santé et pèlerinage

PAR DR OMAR BELKHODJA

Docteur Omar Belkjudja est Chef de Pôle territorial des Urgences du Grand Hôpital de l'Est Francilien, dont il préside aussi la commission médicale d'établissement.

Chers Hajj, Chère Hajja,

Vous vous apprêtez à entreprendre un voyage sacré vers la Mecque, je vous souhaite Hajj Moubarak incha'Allah.

Afin de vivre votre pèlerinage sans fatigue et en toute sérénité, il est impératif de suivre quelques conseils de préparation physique et quelques règles de respect des conditions sanitaires.

1. Préparation physique

La préparation physique est une étape importante avant le pèlerinage car elle permet à votre corps de s'habituer aux efforts et de moins subir la fatigue.

Marche régulière : commencez à marcher quotidiennement pour renforcer votre endurance. Augmentez progressivement la distance et la durée de vos marches ; essayez de marcher au moins 30 minutes par jour selon votre propre cadence. Il est conseillé de porter les mêmes chaussures que celles que vous utiliserez pendant votre séjour.

Étirements : faites des étirements quotidiens pour gagner en souplesse et prévenir les blessures pendant votre séjour.

Montées des escaliers : pour les personnes qui le peuvent, pratiquez la montée et la descente d'escaliers pour préparer vos jambes aux efforts du pèlerinage notamment pendant les rites de Safa Marwa.

2. Alimentation et hygiène de vie

Hydratation : n'attendez pas d'avoir soif pour boire. Habituez-vous à vous réhydrater d'eau tout au long de la journée.



Alimentation équilibrée : adoptez une alimentation riche en fruits, légumes et protéines.

Repos et récupération : assurez-vous de dormir suffisamment chaque nuit pour permettre à votre corps de bien récupérer.

Calme et sérénité : sont indispensables notamment pendant les moments de grandes foules.

3. Précautions sanitaires

Consultation médicale préalable :

Consultez votre médecin avant le départ, pour vous assurer que vous êtes apte à participer au pèlerinage.

Demandez à votre médecin de vous fournir une ordonnance détaillée pour tous les médicaments que vous prenez, en précisant la durée et les dosages.

Préparer une réserve suffisante :

Emportez une quantité suffisante de médicaments pour toute la durée de votre séjour avec une marge supplémentaire en cas de situations imprévues.

Divisez vos médicaments en deux lots : un que vous gardez avec vous en cabine et un autre

dans vos bagages enregistrés, pour éviter tout risque de perte.

Trousse de médicaments :

Utilisez une trousse de médicaments ou un pilulier bien étiqueté pour faciliter l'accès et la gestion de vos traitements.

Incluez des copies de vos ordonnances et les coordonnées de votre médecin ou de votre pharmacien.

Si possible, ayez des étiquettes et des descriptions de vos médicaments en anglais ou en arabe pour faciliter la communication avec les professionnels de santé locaux.

Conservation des médicaments :

Conservez vos médicaments dans leur emballage d'origine avec les étiquettes intactes. Si certains médicaments nécessitent une réfrigération, assurez-vous de disposer d'un sac isotherme et de packs réfrigérants appropriés.

Numéros d'urgence :

Gardez à portée de main les numéros d'urgence

et les coordonnées des services de santé locaux en cas de besoin médical urgent.

À votre retour :

Si vous présentez un syndrome grippal, fièvre, toux ou céphalées : isolez-vous avec également le port d'un masque et consultez votre médecin ou un service d'urgence.

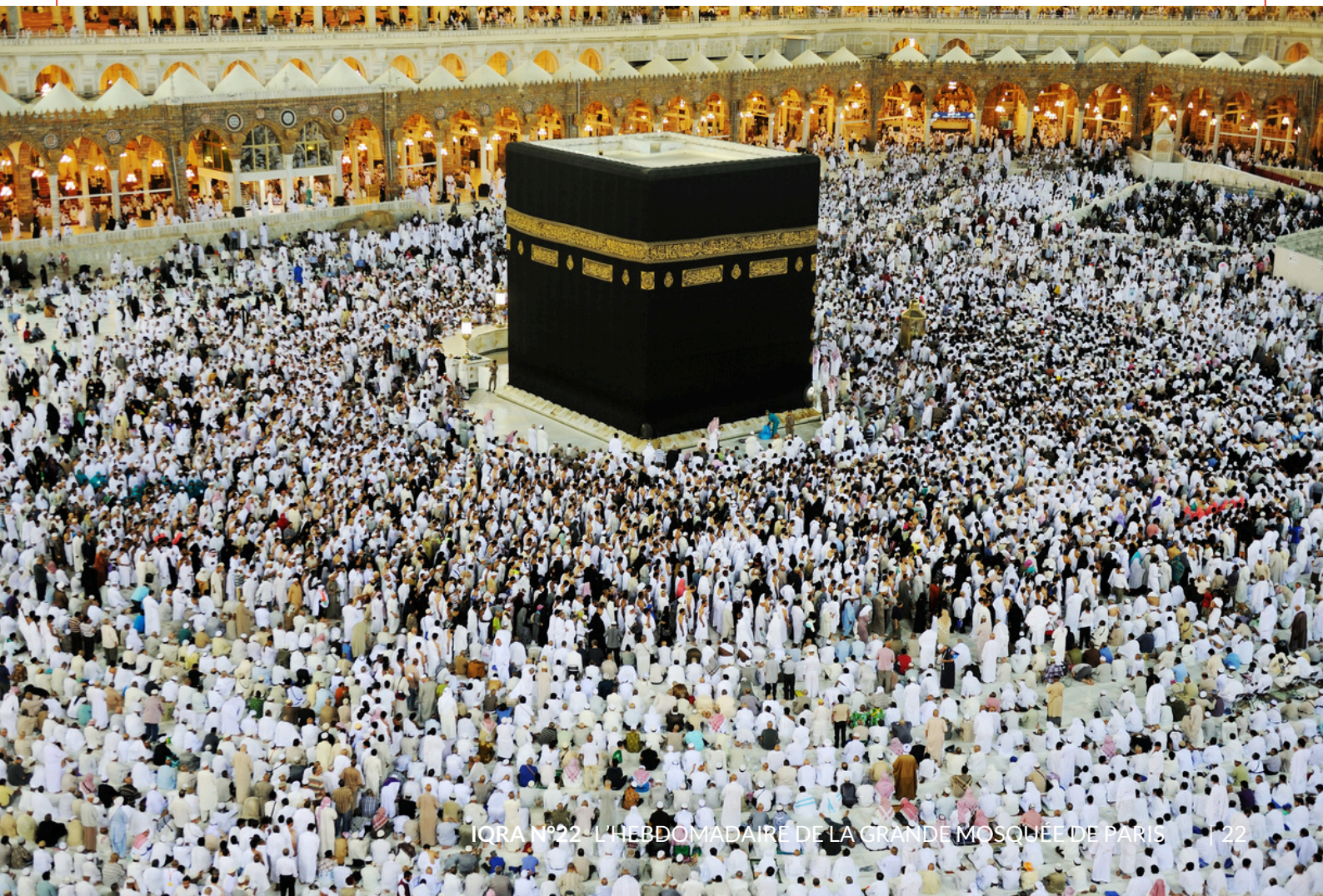
4. Consignes de vaccination

Les autorités imposent certaines vaccinations pour prévenir des maladies transmissibles, notamment pendant la période du Hajj.

Vaccination contre la méningite : obligatoire pour tous les pèlerins qui doivent l'effectuer, au plus tard 10 jours avant leur arrivée en Arabie saoudite.

Vaccination contre la grippe : recommandée surtout pour les personnes âgées, les patients immunodéprimés et les femmes enceintes.

Que votre voyage soit béni et que vous rentriez en bonne santé.



Actualités

de la Grande Mosquée de Paris

du 27 mai au 2 juin 2024

27
mai

Le recteur reçu par la ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Le recteur Chems-eddine Hafiz a été reçu par Nicole Belloubet, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Un échange sur le rôle fondamental de l'enseignant, loué en islam, qui invite nos concitoyens musulmans à soutenir pleinement l'école de la République et ses principes.

Le recteur a par ailleurs fait part du besoin de valoriser l'apprentissage de la langue arabe, comme langue vivante et académique, pour ne pas laisser un vide préjudiciable en la matière.



29
mai

Réunion de la Fédération et des présidents de mosquées pour un nouveau statut de nos imams

Mercredi 29 mai, un rassemblement avec les présidents d'associations gestionnaires de mosquées suivait une réunion du bureau de notre Fédération nationale, pour un seul but : mettre en œuvre la nouvelle organisation du statut des imams de la Grande Mosquée de Paris.



29
mai

Une conférence lumineuse de l'auteur Gabriel Souleyka

Les Mercredis du Savoir accueillent cette semaine Gabriel Souleyka, venu raconter son dernier roman *Voleurs d'âmes* et le destin d'Awa qui, depuis Dakar, s'engage avec bravoure contre la haine nazie, et en subit toute la barbarie. Une rencontre marquée par la présence notamment de S.E.M. El Hadji Magatte Seye, ambassadeur du Sénégal en France, d'Aïssata Seck, directrice de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, et de Salah Bellouti, président d'une association des anciens combattants.



30
mai

Le recteur reçoit l'ambassadeur de Tunisie

Jeudi 30 mai 2024, le recteur Chems-eddine Hafiz a reçu S.E.M. Dhia Khaled, ambassadeur de Tunisie en France. Un échange fraternel sur maints sujets dont les liens féconds entre l'Université Zitouna et la Grande Mosquée de Paris.



31
mai

Visite des membres des Apprentis d'Auteuil

Le recteur Chems-eddine Hafiz échangeait ce matin avec Amaury de Cherisay et les membres du service national d'animation pastorale de la Fondation catholique Apprentis d'Auteuil. Ils sont venus visiter la Grande Mosquée de Paris dans le cadre de leur projet sur la diversité culturelle et religieuse.



31
mai

Rencontre avec l'écrivain Hamid Siad

Le recteur Chems-eddine Hafiz a eu le plaisir de recevoir l'écrivain Hamid Siad, auteur du récent livre "De Kabylie à Paris", qui raconte son histoire personnelle. Encore un bel exemple d'une littérature contemporaine qui transcende les frontières et enrichit les liens entre les rives de la Méditerranée.



1er
juin

Nuit Blanche 2024 à la Grande Mosquée de Paris

Pour la deuxième année consécutive, l'Atelier des Feuillantines était à la réalisation de la Nuit Blanche à la Grande Mosquée de Paris, un programme de la Ville de Paris. L'installation créée pour l'occasion, baptisée GÉOMÉTRIE, mettait cette fois sous une lumière exceptionnelle notre lieu et les mathématiques arabes ! Le projet artistique était aussi décliné en même temps à l'Institut du monde arabe. Plus de 2000 visiteurs ont franchit les portes de la Mosquée de Paris à cette occasion.



“Casbah et ses splendeurs” : un événement immersif et passionnant le temps d’un week-end

Le recteur Chems-eddine Hafiz était heureux d’inaugurer l’événement « Casbah & ses splendeurs », organisé à la Grande Mosquée de Paris par l’association Awassir et Au fil des Cultures, en présence notamment de S.E.M. Saïd Moussi, ambassadeur d’Algérie en France, et de l’ancien ambassadeur de France en Algérie, S.E.M. François Gouyette.

Le samedi et le dimanche 1er et 2 juin, les nombreux exposants, artisans, artistes, conférenciers, ont fait vivre la richesse d’un patrimoine culturel exceptionnel, que nous sommes très fiers de partager au monde.



Ph: Omar BOULKROUM



Ph: Omar BOULKROUM



Ph: Omar BOULKROUM



Ph: Omar BOULKROUM



Ph: Omar BOULKROUM



Ph: Omar BOULKROUM



Ph: Omar BOULKROUM



Paroles du Minbar

LE RÉSUMÉ DU PRÊCHE : LE PEUPLE DE L'ADIEU À TRAVERS LE SERMON DU PÈLERINAGE DE L'ADIEU

31
mai



Ph : Omar BOULKROUM

Louange à Allah, l'Omniprésent, Qui écoute et exauce les prières de Ses fidèles. Il nous enseigne dans le Coran : « Quand Mes serviteurs te demandent où Je suis, Je suis certes proche. J'exauce la prière de celui qui Me prie, quand il Me prie. » (Sourate Al-Baqara, verset 186). Cette proximité d'Allah est un rappel puissant de la nécessité de compter uniquement sur Lui pour le soutien, renforçant ainsi notre foi et notre résilience face aux défis. Nous rendons grâce à Allah, Unique et sans égal, pour Ses bienfaits et cherchons Sa protection contre les épreuves. Souverain absolu, Il commande selon Sa volonté et nous, Ses fidèles, craignons Sa puissance tout en aspirant à Sa miséricorde.

Nous reconnaissons que Mohamed (SAWS), le dernier des prophètes, connu pour son éloquence et sa sagesse remarquables, rendant des jugements d'une impartialité exemplaire. Son dernier sermon continue d'inspirer les croyants, les guidant vers un amour profond pour leur Seigneur et renforçant leur dévotion. Le sermon d'adieu du Prophète Mohamed (que la Paix et les Bénédiction d'Allah soient sur lui), prononcé le neuvième jour de Dhul Hijjah sur le Mont de la Miséricorde à Arafat durant la dixième année de l'Hégire, reste un moment clé. Ce discours, qui a eu lieu lors de son premier et dernier pèlerinage, a posé les bases de la société musulmane, influençant les sphères, morale, économique et politique à des niveaux : individuel, familial et communautaire. Trois mois après ce pèlerinage, Mohamed, (SAWS) nous a quitté, raison pour laquelle ce discours est reconnu comme étant le sermon de l'adieu. La contribution de Rabia bin Umayya bin Khalaf et d'autres compagnons, a été essentielle pour assurer la fidélité de la transmission de ces enseignements fondamentaux.

Dans son sermon, le Prophète Mohamed (SAWS) a mis en exergue l'importance sacrée de la protection de la vie, des biens et de l'honneur, en mettant en garde contre les conséquences désastreuses de leur violation. Cette leçon demeure d'une actualité brûlante, en écho aux tragédies contemporaines à Ghaza où les scènes d'atrocités flagrantes et les vidéos d'horreur illustrent la profondeur des souffrances humaines et la nécessité de rester alerte face aux injustices. Mentionner de manière répétitive « Ghaza » et « la Palestine » risque de nous rendre insensibles aux souffrances des innocents et aux échos de l'indignité. Cependant, et pendant ce temps, certains continuent de bombarder les civils avec barbarie, tandis que d'autres, avec dignité, luttent pour adresser leurs prières au Très-Haut.

À la Grande Mosquée de Paris, nous restons déterminés à soutenir la cause de la Palestine, à prier pour elle et son peuple héroïque, qui brille aujourd'hui comme une étoile parmi les nations. Ô peuple de Ghaza, le Prophète Mohamed (que la Paix et les Bénédiction d'Allah soient sur lui), dans son sermon d'adieu, a enseigné que la véritable noblesse repose sur la piété, pas sur la richesse ou le statut social. Cette piété se manifeste dans les actes et les comportements, affirmant que la grandeur véritable réside dans la fidélité à la vérité et la dignité dans la défense de cette vérité. Le Coran souligne que « le plus noble d'entre vous auprès d'Allah est le plus pieux » (Sourate Al-Houjourat, verset 13).

Malgré les épreuves, les adversités et l'exil, le Prophète a fondé un État guidé par ces principes. Le Coran nous rappelle qu'en lui, nous avons « un excellent exemple à suivre ». Par la grâce d'Allah, votre quête pour un État indépendant révélera la vérité et établira la justice, révélant si ce sont les innocents ou les oppresseurs qui ont été affectés.

Ô femmes de Ghaza, vous qui avez enduré la perte de vos proches, vous incarnez le visage de la souffrance et des adieux. Dans son sermon d'adieu, le Prophète Mohamed (SAWS) a souligné la situation difficile des femmes durant l'époque de la Jahiliya, où elles étaient souvent dévalorisées. Il a réaffirmé leur dignité essentielle dans l'Islam, insistant sur la nécessité de les traiter avec respect et de veiller à la protection de leurs droits. Le Prophète a appelé à les traiter avec bonté et justice, rappelant les droits mutuels entre époux. Votre résilience et votre courage face aux épreuves ne font qu'accentuer l'estime que nous devons porter à votre valeur et à la noblesse de votre rôle dans l'Islam. Nous qui sommes témoins, même de loin, sommes profondément émus par votre force.

Qui interpeller à Ghaza ? Hommes ou femmes ? Vous vivez tous sous la menace constante et vous vous maintenez avec dignité. Nous rendons grâce à Allah en toute situation, conscients que c'est Sa puissance et Sa sagesse qui nous guident et nous soutiennent. ■



LE SERMON DE L'ADIEU DU PROPHÈTE MOHAMMED

صَلَّى اللَّهُ
عَلَيْهِ
وَسَلَّمَ

Le dernier Sermon (Khuṭba) du Prophète Mohammed (SAWS) se déroula le neuvième jour du mois de Dhū al-Hijja, au cours de la dixième année de l'Hégire, peu de temps avant sa mort. Sur le chemin du Pèlerinage, le Prophète (SAWS) s'arrêta dans la vallée de Uranah, au pied du mont 'Arafāt, loua Dieu et déclara le sermon de l'Adieu, devant des milliers de compagnons.

« Ô peuple ! Écoutez-moi attentivement, car je ne sais pas si, après cette année-ci, je serai encore parmi vous. Écoutez, donc, ce que je vous dis avec beaucoup d'attention et transmettez ce message à ceux qui ne pouvaient être présents parmi nous aujourd'hui.

« Ô peuple ! Tout comme vous considérez ce mois, ce jour, cette cité comme sacrés, considérez aussi la vie et les biens de chaque musulman comme sacrés. Retournez à leurs légitimes propriétaires les biens qui vous ont été confiés. Ne blessez personne afin que personne ne puisse vous blesser. Souvenez-vous qu'en vérité, vous rencontrerez votre Seigneur et qu'effectivement, Il vous demandera compte de vos actes. Dieu vous a défendu de pratiquer l'usure [de prendre ou payer de l'intérêt], donc tout intérêt non-payé sera maintenant annulé. Votre capital, cependant, vous revient. Vous n'infligerez ni d'endurerez aucune injustice. Dieu a décidé de rendre l'intérêt illicite, et tout intérêt qui était dû à Abbas Ibn 'Abd al-Muṭṭalib sera maintenant annulé.

« Méfiez-vous de Satan, pour le salut de votre religion. Il a perdu tout espoir de ne pouvoir jamais vous amener à commettre les grands péchés d'attention, donc, à ne pas le suivre dans les péchés mineurs.

« Ô peuple ! Il est vrai que vous avez certains droits à l'égard de vos femmes, mais elles aussi ont des droits sur vous. Souvenez-vous que c'est par la permission de Dieu que vous les avez prises pour épouses et que c'est Dieu qui vous les a confiées. Si elles respectent vos droits, alors à elles appartient le droit d'être nourries et habillées convenablement. Traitez donc bien vos femmes et soyez gentils envers elles, car elles sont vos partenaires et elles sont dévouées envers vous. Il est de votre droit qu'elles ne se lient pas d'amitié avec des gens que vous n'approuvez pas, et qu'elles ne commettent jamais l'adultère.

« Ô peuple ! Écoutez-moi bien : adorez Dieu, faites vos cinq prières quotidiennes, jeûnez pendant le mois de Ramadhan, et donnez votre richesse en

Zakat. Accomplissez le Hajj si vous en avez les moyens. Toute l'humanité descend d'Adam et Ève. Un Arabe n'est point supérieur à un non-Arabe, et un non-Arabe n'est point supérieur à un Arabe ; et les Blancs ne sont point supérieurs aux Noirs, de même que les Noirs ne sont point supérieurs aux Blancs. Aucune personne n'est supérieure à une autre, si ce n'est en piété et en bonnes actions. Vous savez que chaque musulman est le frère de tous les autres musulmans. Vous êtes tous égaux. Vous n'avez aucun droit sur les biens appartenant à l'un de vos frères, à moins qu'on ne vous ait fait un don librement et de plein gré. Par conséquent, ne soyez pas injustes les uns envers les autres.

« Souvenez-vous, un jour vous vous présenterez devant Dieu et répondrez de vos actes. Prenez garde, donc, ne vous écartez pas du droit chemin après ma mort. Ô peuple ! Aucun prophète ni messenger ne viendra après moi, et aucune nouvelle religion ne naîtra. »

« Raisonniez bien, ô peuple, et comprenez bien les mots que je vous transmets. Je laisse derrière moi deux choses : le Coran et mon exemple, la Sunna. Et si vous les suivez, jamais vous ne vous égarerez.

« Que tous ceux qui m'écoutent transmettent ce message à d'autres, et ceux-là à d'autres encore ; et que les derniers puissent le comprendre mieux que ceux qui m'écoutent directement. Sois témoin, ô Dieu, que j'ai transmis Ton message à Tes serviteurs. »

Le Prophète Mohammed (SAWS) termina son sermon par un verset qui lui fut alors révélé :

« Aujourd'hui, j'ai parachevé pour vous votre religion, vous ai comblé de Mon bienfait et ai agréé l'Islam comme doctrine religieuse pour vous » (Coran, S. V Al Maidah - v. 3).

Regard fraternel

17 | LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS : UN ÉCRIN DE SÉRÉNITÉ AU CŒUR DE PARIS

Notre périple commence au cœur du 5^e arrondissement de Paris, précisément place du Puits de l'Ermitte, où s'élève, majestueusement, la Grande Mosquée de Paris avec son minaret de 33 mètres. Conçue par Robert Fournez, Maurice Mantout et Charles Heubes, cette mosquée, construite entre 1922 et 1926 et inaugurée en 1926, est un hommage aux soldats musulmans qui ont combattu dans l'armée française pendant la Première Guerre mondiale. Malgré son style distinctif, elle embellit l'endroit par son charme et sa beauté, avec une architecture extérieure inspirée des chefs-d'œuvre de Grenade.

Une Atmosphère de Sérénité et de Splendeur Architecturale

En franchissant le seuil de l'entrée principale, Bab As-Salam (Porte de la paix), vous êtes immédiatement enveloppés par une atmosphère empreinte de sérénité et de splendeur architecturale. À droite de l'accueil, Omar, avec son sourire chaleureux, vous reçoit et vous oriente dans cette vaste enceinte. Ensuite, dirigez-vous vers la gauche où Akram, ainsi que trois guides touristiques passionnés – Haya, Lynda et Sala – se tiennent prêts à vous accompagner. Ces experts dévoués vous feront découvrir les trésors cachés et les histoires fascinantes de ce lieu emblématique, vous garantissant une visite mémorable.



Des Trésors Cachés et Une Histoire Fascinante

Dès le premier instant, la solennité du lieu pousse le visiteur à regarder autour de lui. Les portes en bois, ornées de motifs, chaque forme cachant une histoire gravée par un artisan musulman, comme s'il voulait exprimer la nostalgie d'un lieu qu'il a quitté à contrecœur. Les murs recouverts de zellij aux couleurs vives et la verdure de la nature créent une harmonie parfaite. Haya, Lynda et Sala vous feront découvrir la majesté de la Grande Mosquée de Paris, un chef-d'œuvre architectural et un havre de paix au cœur de la ville. Ses jardins luxuriants, ses fontaines murmurantes et ses mosaïques éclatantes vous invitent à une promenade contemplative. Plus qu'un simple lieu de culte, la mosquée est un véritable centre culturel où traditions et modernité se rencontrent harmonieusement.

Visuelle et Spirituelle Unique

Dès votre entrée dans le patio, les effluves de l'histoire se mêlent à la pureté du lieu. Entouré de murs recouverts de zellij aux couleurs harmonieuses. Ce zellij, un art ancien de mosaïque, une caractéristique essentielle de l'architecture maghrébine, développée en Andalousie. Au-dessus, des carreaux sont peints avec des écritures arabes. Le patio est un chef-d'œuvre d'art maghrébin.

Vous y verrez des groupes de visiteurs, des écoliers français aux touristes venus des quatre coins du monde, commencent leur visite dès les premières heures du matin. À l'heure de la

prière, le muedhin traverse dignement la foule de visiteurs pour appeler à la prière, enrichissant ainsi leur programme de visite et se mêlent alors aux fidèles venus pour prier dans une ambiance de tolérance et de fraternité.

C'est dans cette atmosphère que vous découvrirez la véritable signification du « Regard Fraternel ».

Une Salle de Prière Majestueuse

Où commencer maintenant, cher visiteur de la mosquée ? Peut-être par la salle de prière, devant ses majestueuses portes en bois, magnifiquement sculptées de motifs complexes. À l'intérieur, la salle de prière brille par ses décorations et motifs artistiques, réalisés par des artisans habiles venus du Maghreb. Au centre de la salle, l'éclairage traditionnel conservé avec un immense lustre de 300 kg descend d'un dôme décoré de lettres arabes koufi et de versets coraniques, rappelant la grandeur de l'Islam et la splendeur de l'architecture andalou-mauresque.

Le mihrab richement décoré, est l'élément central vers lequel les fidèles se tournent pour prier. Il est délicatement sculpté et orné de mosaïques et de calligraphies qui exaltent la spiritualité du lieu. À droite se trouve un minbar en bois, un magnifique cadeau du roi Fouad d'Égypte. Ce pupitre, utilisé par l'imam pour délivrer ses prêches. Il est finement sculpté et incrusté de motifs traditionnels, reflétant à la fois l'héritage artistique islamique et le respect des traditions religieuses.

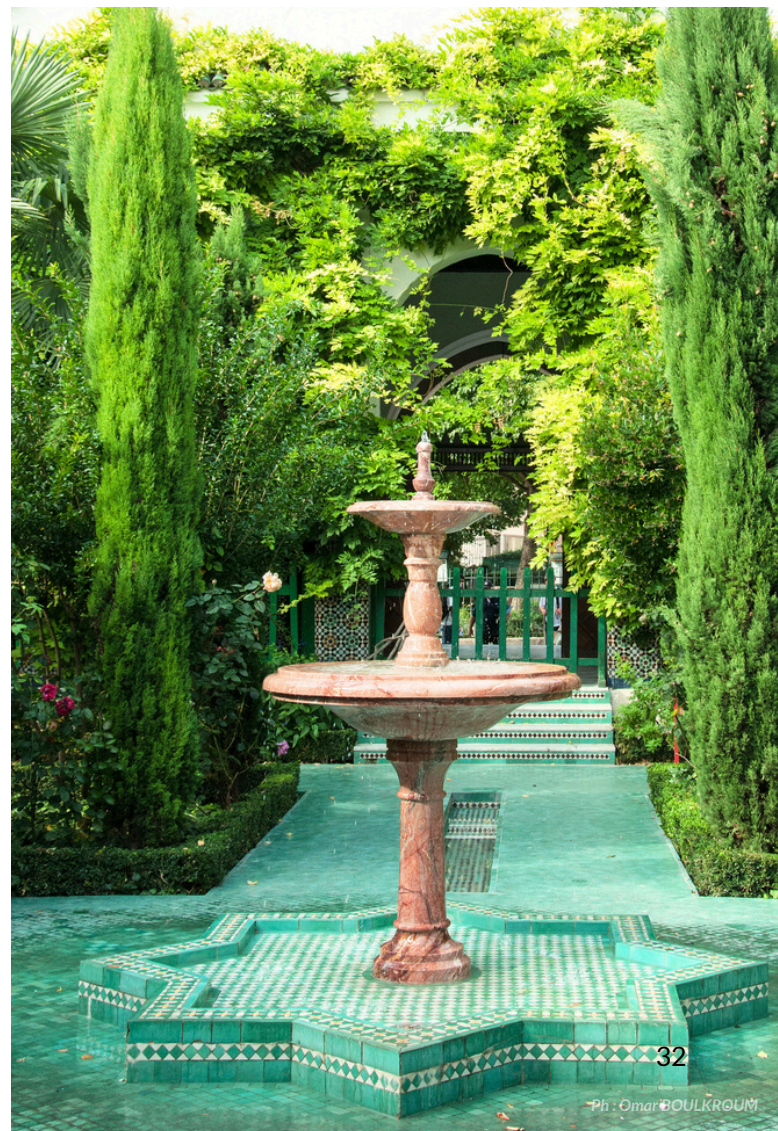
Les Jardins Enchanteurs

Bienvenue dans les jardins enchanteurs de notre mosquée ! Flânez à travers une étendue de 3500 mètres carrés où la tranquillité et la beauté se mêlent harmonieusement. Dès que vous franchissez la Porte de la Paix (Bab Es-salam), préparez-vous à être transporté dans un véritable "Jardin d'Eden" : des arbres, des fleurs éclatantes et des bassins sinueux vous accueillent, créant une symphonie de couleurs et de parfums. Nos jardins, inspirés des célèbres jardins de l'Alhambra à Grenade,

chacun de nos jardins, comme le "Jardin de l'Agrément" et le "Jardin du Firdaws", incarne la foi et la beauté dans l'islam, offrant un espace dédié à la contemplation profonde, à la détente et au renouvellement spirituel.

La Bibliothèque : Un Sanctuaire de Connaissance

N'oubliez pas de visiter la Bibliothèque, un lieu emblématique de la culture islamique en France, imprégné d'une ambiance paisible et enrichissante. Avec ses boiseries précieuses et ses vitraux colorés, cette bibliothèque offre un cadre enchanteur où sont préservés d'importants ouvrages sur l'islam. Elle porte le nom d'Abdelhamid Ben Badis, une figure marquante de la pensée islamique. Son style architectural andalou et ses trésors, dont un Coran datant de près de 500 ans, en font un lieu d'apprentissage incontournable pour les passionnés de culture islamique.



Un Hommage à Si Kaddour Benghabrit

Après la bibliothèque, n'oubliez pas de visiter la tombe de Si Kaddour Benghabrit, grand-croix de la Légion d'honneur, située au nord de la mosquée. Il repose dans un lieu réservé, conformément au rite malékite, rendant hommage à une figure marquante de l'histoire de la mosquée et de la culture islamique en France.

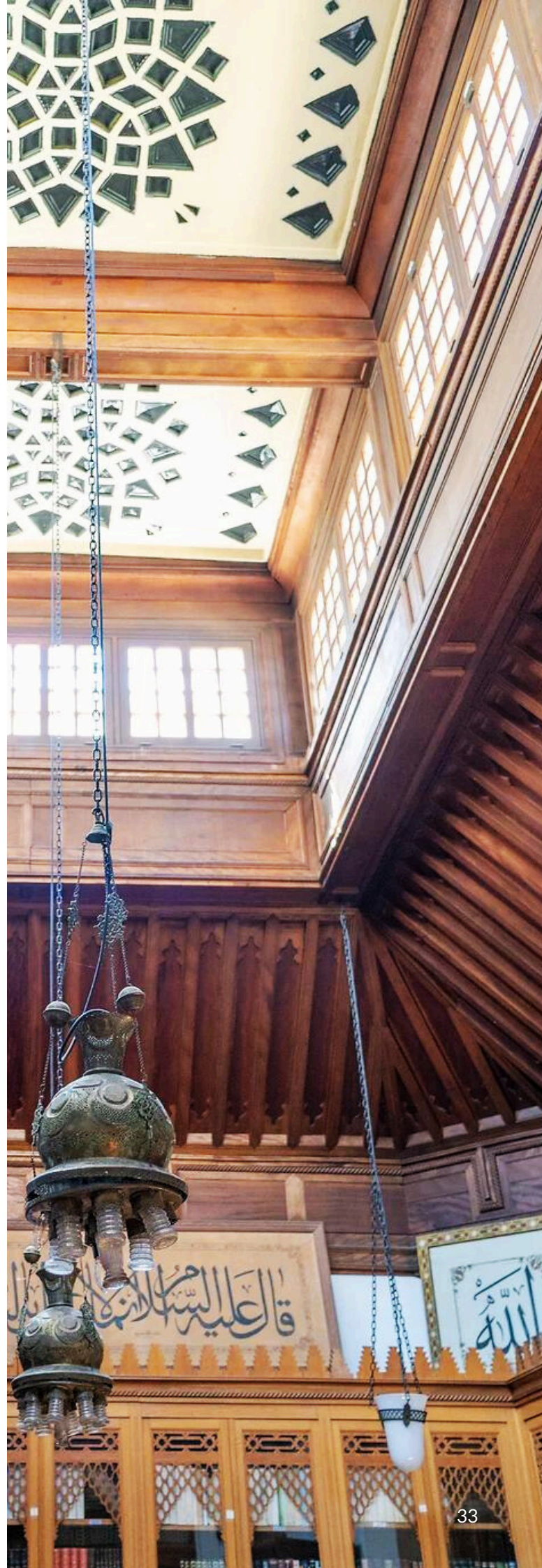
La Salle Émir Abdelkader

Vous ne pouvez pas quitter ce monument culturel sans faire un arrêt à la Salle Émir Abdelkader. Là, vous découvrirez l'histoire de la Grande Mosquée de Paris et son lien intime avec les soldats musulmans qui ont combattu dans les troupes françaises, pendant la Première Guerre mondiale.

Une Détente Culinaire Authentique

En sortant, tournez à gauche le long du mur de la mosquée pour atteindre le restaurant adjacent, une extension culturelle de la mosquée. Vous y serez chaleureusement accueilli avec une théière de thé à la menthe avant de vous voir proposer un menu des plats maghrébins les plus délicieux dans un décor authentiquement maghrébin. Ce lieu, bien qu'appartenant à un locataire distinct, est en parfaite harmonie avec l'ambiance de la mosquée.

La Grande Mosquée de Paris est bien plus qu'un lieu de culte, c'est un véritable sanctuaire de paix, de culture et de spiritualité. En visitant ce joyau architectural, vous découvrirez une riche histoire, une beauté artistique inégalée et une profonde spiritualité. Chaque coin de la mosquée, des jardins à la bibliothèque, en passant par la salle de prière et la Salle Émir Abdelkader, vous invite à une exploration empreinte de respect et de fraternité. Venez découvrir ce lieu unique où la tradition et la modernité se rencontrent et laissez-vous envoûter par son ambiance sereine et accueillante. La Grande Mosquée de Paris n'attend que vous pour révéler tous ses secrets.



LE SAVIEZ VOUS ?



CHEIKH BACHIR EL IBRAHIMI, UN DESTIN D'EXCEPTION

✓ Naissance et éducation

Mohamed Bachir El Ibrahimy est né le 14 juin 1889 dans la tribu des Ouled Brahim, à Ras El Oued, dans la wilaya de Sétif. Issu d'une famille reconnue pour son savoir et sa piété, il mémorisa le Coran à neuf ans et reçut une éducation approfondie en sciences religieuses et en langue arabe. Sous la direction de son oncle, le cheikh Mohamed El Meki El Ibrahimy, il maîtrisa de nombreux savoirs et devint son assistant dans l'enseignement. À la mort de son oncle, il prit la relève et enseigna jusqu'à l'âge de vingt ans.

✓ Des études à Médine

En 1911, Mohamed Bachir El Ibrahimy part étudier à Médine avec son père, où il apprend auprès de grands érudits. Il y étudie l'exégèse, le hadith, la jurisprudence, et d'autres sciences islamiques, tout en donnant des cours et en fréquentant des cercles littéraires. Il y rencontre Abdelhamid Ibn Badis, avec qui il commence à élaborer un projet réformiste pour unir les savants musulmans algériens.

✓ Séances savantes et leadership académique

En 1917, invité à Damas, il enseigne les lettres arabes dans la seule école moderne de l'époque, et rencontre des érudits locaux comme Mohammed Badr Al-Din Al-Qasimi et Mohammed Kurd Ali. Ses cours sont couronnés de succès, formant des étudiants qui deviendront des figures intellectuelles de

l'arabité. Parmi ses élèves, Nâzim al-Sulaymân témoigne de son influence positive. El Ibrahimy est admiré pour son humilité, sa dignité et son engagement envers les valeurs humaines élevées, inspirant ainsi un amour profond pour la langue arabe et la réforme intellectuelle.

✓ La planification, l'exécution et la réforme

Cette phase marque la transition cruciale de Cheikh El-Bachir El Ibrahimy, passant de l'acquisition et de l'enseignement à la planification et à l'exécution des réformes. Les années en Hijaz, aux côtés de Ibn Badis, lui permettent de développer des stratégies pour le redressement de l'Algérie. Revenu en 1921 au pays natal, il y implanta un esprit scientifique et de dévouement, provoquant à la fois succès et réaction des colonisateurs.

✓ La fondation de la Société des savants musulmans algériens

En 1931, El Ibrahimy et Ibn Badis fondèrent l'Association des savants musulmans algériens. L'association organisa des conférences et publia des journaux comme "Charia" et "Siraat". El Ibrahimy en fut élu vice-président.

Leur activisme attira l'attention des autorités coloniales, menant à des arrestations et des exils. Après la mort d'Ibn Badis, El Ibrahimy devint président en 1943 et continua son combat malgré son arrestation en 1945. Libéré après 15 jours, il poursuivit son activisme, notamment à travers le journal "Al-Bassair".

SABIL AL-IMAN

*éclats spirituels
de la semaine*

22

L'ÉMERGENCE DES ÉCOLES JURIDIQUES ISLAMIQUES

SIXIÈME PARTIE

Nous avons précédemment abordé la manière dont les écoles hanafite et malikite ont émergé ; nous poursuivons, avec la volonté d'Allah le Très Haut, cet exposé sur l'émergence des deux autres écoles : le chafiisme et le hanbalisme. Nous avons établi que l'école hanafite est celle de la pensée et de la profondeur dans les significations et les objectifs des preuves, tandis que l'école malikite est celle de la tradition et du hadith. Nous avons souligné l'erreur de ceux qui croient que l'école hanafite ne repose pas sur la tradition et le hadith, et que l'école malikite ne reposait pas sur la réflexion et la considération. Nous

avons affirmé que les deux écoles sont des écoles de hadith et de pensée, bien que l'école hanafite repose davantage sur la réflexion, que l'école malikite.

Nous avons également souligné que l'imam Malik, surnommé "l'imam de la cité de l'émigration", a vu sa renommée et son nom se répandre à travers divers horizons. Les caravanes ont diffusé son nom, jusqu'à ce que les nouvelles parviennent à un jeune homme nommé Mohamed ibn Idris al-Shafi'i, l'imam Qurayshite, considéré comme le premier à avoir formalisé la science des fondements du Fiqh, en tant que discipline indépendante, non encore consignée auparavant.

L'ÉMERGENCE DES QUATRE ÉCOLES JURIDIQUES

(SUITE)

Les récits concordent sur le fait qu'Ach-Chafii est né à Ghaza, et a vécu entre 150 H - 204 H (767 - 820 après J.-C), l'année du décès d'Abou Hanifa, le fondateur du premier Madhhab, l'imam des jurisconsultes d'Iraq et l'imam du Qiyas. Les récits s'accordent également sur ses origines Qurayshites, remontant jusqu'aux Banu Mouttalib, frère de Hashim, l'aïeul du Prophète, (SAWS). Sa mère, issue d'une tribu yéménite et non Qurayshite, a eu une influence majeure sur son éducation et son développement. Suite au décès précoce de son père, Ach-Chafii a été élevé par sa mère qui, craignant que sa lignée et ses droits ne tombent dans l'oubli, et préoccupée par la pauvreté, refusait qu'il vive loin de La Mecque, ville de son père. Ainsi, elle l'a envoyé de Ghaza à La Mecque et l'a suivi peu après. Ach-Chafii a déclaré : *"Je suis né au Yémen, mais craignant que je ne perde mes racines, ma mère m'a préparé pour La Mecque et m'y a emmené quand j'avais environ dix ans. Là, j'ai été placé sous la tutelle d'un parent et j'ai commencé mes études."* Ce récit met en lumière le rôle crucial de la mère dans l'éducation de ses enfants en tant qu'éducatrice, formant ainsi une descendance vertueuse.

Comme le souligne un poète arabe : Ach-Chafii a commencé son apprentissage dans le giron de sa mère à Ghaza, mémorisant le Coran. À son arrivée à La Mecque, il s'est consacré à l'étude des hadiths du Prophète, (SAWS), auprès des maîtres du hadith. Jeune encore, il décida de maîtriser l'arabe pour se défaire du dialecte impur, partant dans le désert pour apprendre auprès des Arabes les plus éloquents. Il apprit aussi l'art du tir à l'arc, qu'il perfectionna au point que chaque flèche atteignait sa cible. Cela illustre combien Ach-Chafii a été admirablement élevé pour son époque, se tournant ensuite vers une éducation plus complète, étudiant la jurisprudence et les hadiths auprès des savants de La Mecque, et se distinguant parmi les jeunes de la ville, reconnu par les savants et les maîtres du hadith tels que

Sufyan ibn Uyaynah et Mouslim ibn Khalid al-Zanji, bénéficiant de leur grand soutien, attention et respect.

À l'âge de vingt ans, Ash-Shafi'i jouissait déjà d'une réputation telle qu'il était qualifié pour émettre des avis religieux (fatwas). Cependant, désireux d'élargir ses connaissances, il fut inspiré par l'imam Malik à Médine, célèbre pour son ouvrage "Al-Muwatta", comme mentionné précédemment dans notre magazine. Empruntant ce livre à un homme de La Mecque, il le lut, fut grandement impressionné et décida de voyager pour approfondir ses connaissances. Il réussit à s'immerger dans la compréhension de la jurisprudence de Malik, en plus de sa maîtrise dans le domaine de la narration des hadiths.

Ash-Shafi'i migra vers Médine où il rencontra l'imam Malik ibn Anas. Après cela, il se rendit au Yémen où il vécut et travailla. Puis, en 184 de l'Hégire (800 après J.-C.), il partit pour Baghdad, en Irak, pour étudier sous la direction du juge Mohamed ibn al-Hasan ash-Shaybani, un disciple d'Abu Hanifa, et se familiarisa avec l'école hanafite. Grâce à ces expériences, il acquit une expertise complète, fusionnant la jurisprudence malikite du Hijaz avec celle hanafite de l'Irak.

De retour à La Mecque, il y résida environ neuf ans, période durant laquelle il enseigna dans la Mosquée sacrée. Il retourna ensuite à Baghdad en 195 de l'Hégire (811 après J.-C.) et y rédigea son ouvrage "Al-Risala", qui constitue la base de la science des principes juridiques (usul al-fiqh). Par la suite, en 199 de l'Hégire (815 après J.-C.), il se rendit en Égypte, où il révisa et compléta "Al-Risala". Ce travail marqua la création d'une nouvelle école juridique. À travers des débats et des enseignements, il transmet son savoir jusqu'à son décès en Égypte en 204 de l'Hégire (820 après J.-C.).



Les contemporains et les maîtres d'Ash-Shafi'i louaient son intelligence, sa mémoire prodigieuse et sa maîtrise des sciences. Profondément versé dans la Sunna du Prophète Mohamed (Paix et Bénédiction d'Allah soient sur lui), il était également réputé pour ses compétences en argumentation et en discussion, utilisant des preuves claires pour convaincre ses adversaires. Défenseur fervent des hadiths du Prophète, il répondait aux questions et objections de manière éclairée et satisfaisante.

Al-Shafi'i a étudié la jurisprudence islamique (fiqh) et les hadiths avec de nombreux cheikhs originaires de diverses régions. Ses vingt enseignants les plus notables étaient répartis entre : cinq de La Mecque, six de Médine, quatre du Yémen, cinquante de l'Irak, et d'autres d'Égypte, dont Yahya ibn Hassan. À La Mecque, il a notamment appris auprès de Soufiane ibn 'Uyayna, et à Médine, sous la direction de Malik ibn Anas. Du Yémen, il a retenu les enseignements de Mutarrif ibn Mazen al-San' Ani, et de l'Irak, ceux de Mohamed ibn al-Hassan al-Shaybani.

Al-Shafi'i a acquis une profonde compréhension des différentes écoles juridiques de son époque. Il a étudié directement avec des figures de proue telles que l'imam Malik et, par l'intermédiaire d'intermédiaires, il a appris les approches de Al-Awza'i et de Layth ibn Saad. Il a également étudié le fiqh d'Abu Hanifa à travers les enseignements de Mohamed ibn al-Hassan al-Shaybani. Ainsi, il a synthétisé les perspectives des écoles de La Mecque, de Médine, de la Syrie, de l'Égypte et de l'Irak.

L'époque d'Al-Shafi'i coïncidait avec un âge d'or des sciences islamiques, marqué par la codification de diverses disciplines. La langue arabe a été minutieusement étudiée et codifiée, notamment par Abou al-Aswad al-Du'ali en grammaire, Al-Asma' i, en poésie, et Al-Khalil ibn Ahmad al-Farahidi en prosodie. Al-Jahiz s'est distingué dans la critique littéraire.

Concernant les hadiths, les érudits de l'époque se sont concentrés sur leur collecte et



l'évaluation de leur authenticité, en établissant des critères rigoureux pour la transmission (isnad) et le contenu (matn). Parallèlement, différentes écoles de jurisprudence islamique ont émergé, chacune préservant et transmettant les enseignements des Compagnons du Prophète. L'école de La Mecque diffusait principalement les opinions d'Ibn Abbas, tandis que celle de Médine véhiculait la jurisprudence d'Omar ibn al-Khattab, de Zaid ibn Thabit, d'Uthman ibn Affan, d'Ali ibn Abi Talib, et d'autres Compagnons qui ont joué un rôle clé dans la transmission du savoir du Prophète aux générations suivantes.

Al-Shafi'i a étudié la jurisprudence islamique (fiqh) et les hadiths avec de nombreux enseignants de différentes régions. Ses principaux mentors étaient répartis dans des zones telles que La Mecque, Médine, le Yémen, l'Irak, et l'Égypte. Parmi eux, Soufiane ibn 'Uyayna à La Mecque, Malik ibn Anas à Médine, Mutarrif ibn Mazen al-san 'Ani, au Yémen, et Mohamed ibn al-Hassan al-Shaybani en Irak sont particulièrement notables.

Al-Shafi'i a également été un éminent érudit et auteur, contribuant significativement à la littérature islamique. Il a écrit des ouvrages de

référence comme "Kitab al-Umm", une collection de textes sur différentes branches de la loi islamique, ainsi que "Al-Risala al-Qadima" à Baghdad et "Al-Risala al-Jadida" en Égypte. Ses écrits couvrent divers sujets allant des différences entre les écoles juridiques à l'analyse des hadiths.

Enseignant influent, al-Shafi'i a formé de nombreux disciples, y compris l'Imam Ahmad ibn Hanbal, fondateur de l'école hanbalite de jurisprudence. L'école shaféite, quant à elle, s'est étendue bien au-delà des frontières arabes, touchant des régions en Afrique de l'Est, au Yémen, en Égypte, et même en Asie du Sud-Est.

L'Imam Ahmad ibn Hanbal, un autre pilier de la jurisprudence islamique, est né et a grandi à Baghdad, un centre vibrant de savoir et de culture. Sa mère, après la mort précoce de son père, a joué un rôle crucial dans son éducation. Déterminé et pieux dès son jeune âge, il a commencé à étudier les hadiths à l'âge de 15 ans sous la direction de Houchaym ibn Bashir Al-Wâsitî. Après la mort de ce dernier, Ahmad a poursuivi ses études et voyages, accumulant des connaissances auprès de nombreux savants à travers le Moyen-Orient. À 40 ans, il commença à enseigner et à délivrer des avis juridiques à Baghdad, attirant des milliers de personnes à ses cours.

L'Imam Ahmad ibn Hanbal est célèbre pour sa résilience durant les épreuves de la "Fitna Khalq al-Qur'an" pendant le califat abbasside, sous les règnes d'Al-Ma'mun, Al-Mu'tasim, et Al-Wathiq. Ces califes soutenaient que le Coran était créé et non éternel, une doctrine promue par les Mu'tazilites. Ibn Hanbal, cependant, résista fermement à cette idée. Pendant le règne d'Al-Wathiq, il fut confronté à Ibn Abi Du'ad, un juge Mu'tazilite, qui fut finalement réprimandé et interdit de réunions publiques lorsque le calife révisa sa position sur la nature du Coran. Cette période difficile prit fin lorsque le calife se rétracta. Ibn Hanbal tomba malade en Rabi' al-Awwal de l'année 241 de l'Hégire (855 après J.-C) et décéda à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Ahmad ibn Hanbal s'est enrichi des enseignements de nombreux érudits, y compris ceux des disciples d'Abu Hanifa, comme le juge Abu Yusuf et Mohamed ibn al-Hasan al-Shaybani, ainsi que de l'Imam al-Shafi'i. Il a aussi compilé un recueil de hadiths célèbre, qui inclut des narrations non recueillies par d'autres, et il a largement voyagé en quête de connaissances. Sa méthode unique de transmission du fiqh hanbalite à ses disciples, à commencer par son fils Salih, a permis de perpétuer son enseignement. Salih, devenu juge, a contribué à diffuser le fiqh de son père, intégrant ses enseignements dans la pratique juridique quotidienne. Ahmad ibn Hanbal est décédé en 266 de l'Hégire (888 après J.-C).

Abdullah ibn Ahmad, fils de l'Imam Ahmad ibn Hanbal, ainsi que d'autres disciples tels qu'Abu Bakr al-Athram, ont joué un rôle crucial dans la transmission des hadiths et du fiqh hanbalite à travers les générations. Abdullah se concentra principalement sur les hadiths et décéda en 290 de l'Hégire (912 après J.-C). Abu Bakr al-Athram, quant à lui, était renommé pour sa maîtrise et sa transmission du fiqh hanbalite, jusqu'à son décès en 261 de l'Hégire (883 après J.-C). D'autres disciples ont également contribué à diffuser ses enseignements, mais Abdullah et Abu Bakr al-Athram s'étaient particulièrement distingués pour leur dévouement.

Après eux, des figures telles que l'Imam Abu Bakr Al-Khalaal et ses successeurs ont mis l'accent sur la compilation et la systématisation des enseignements d'Ahmad. Ces érudits ont entrepris de vastes voyages pour rassembler et consigner ses leçons sous forme de textes. Abi Bakr Al-Marwazi, par exemple, a joué un rôle important dans la transmission de la jurisprudence d'Ahmad, la relayant à des figures comme Harb et Al-Maimouni, ainsi qu'à de nombreux autres. Leur nombre étant considérable, leur liste est difficile à établir précisément. Al-Khalaal est également reconnu comme un transmetteur clé de la jurisprudence d'Ahmad, décédant en 311 de l'Hégire (933 après J.-C). Après lui, de nombreux autres ont

continué à propager son école de pensée, contribuant à son établissement comme l'une des principales écoles de jurisprudence islamique, influençant un grand nombre de juristes et de traditionalistes.

L'Imam Ahmad ibn Hanbal a compilé une vaste collection de hadiths dans un ouvrage intitulé "Al-Musnad". Il a souvent dicté ces hadiths à ses étudiants, notamment à son fils Abdullah. Parfois, il enregistrerait lui-même certains hadiths. Bien qu'il soit décédé avant de pouvoir publier ce travail significatif, son fils Abdullah a pris le relais en ajoutant d'autres hadiths authentiques qu'il avait recueillis après la mort de son père. Abdullah a également composé plusieurs ouvrages, tels que "Al-Ilal wa Maârifat al-Rijal" et "Masail Imam Ahmad". Ce dernier a aussi été rapporté par son autre fils, Saleh, ainsi que par Abi Dawood Al-Sajistani. D'autres travaux notables incluent "Usul al-Sunnah" et "Al-Aqida", rapportés par Abu Bakr Al-Khalaal, "Al-Wara'" par Al-Marwazi, "Fada'il al-Sahaba", "Su'alat al-Athram li Ahmad ibn Hanbal" et "Ahkam al-Nisa".

Le Madhhab hanbalite est principalement répandu dans le Moyen-Orient, notamment en Arabie Saoudite où il est considéré comme le Madhhab officiel. Il est également présent dans d'autres pays tels que les Émirats Arabes Unis, le Qatar, le Koweït, Bahreïn et Oman. Bien qu'il y ait des communautés hanbalites en Afrique du Nord et en Asie du Sud-Est, elles sont moins dominantes que dans la région arabe.

En plus des quatre principales écoles de jurisprudence islamique sunnite - malikisme, hanbalisme, chafiisme et hanafisme - il existe des Madhahibs qui n'ont pas survécu au temps. Parmi ceux-ci, on compte le Madhhab zâhirite, ainsi que les écoles de Sufyan al-Thawri, Layth ibn Sa'ad, et Al-Awza'i, entre autres.

Le Madhhab zâhirite, qui a pris forme à Bagdad au milieu du troisième siècle de l'Hégire, a été fondé par Daoud ibn Ali al-Zahiri. Cet érudit et son disciple éminent, l'imam Ibn Hazm al-Andalusi, ont été les principaux promoteurs de cette école. Le zâhirisme est parfois considéré comme la cinquième école sunnite en raison de son approche rigoureuse en matière d'interprétation religieuse. Cette école insiste sur l'adhésion stricte au texte du Coran et à la Sunnah du Prophète, ainsi qu'au consensus des Compagnons. Elle rejette toute forme de raisonnement qui s'écarte de ces sources primaires, comme le Qiyas (raisonnement analogique), l'istihsen (préférence juridique), et les masalih mursala (intérêts non spécifiés), parmi d'autres méthodologies.

Les zâhirites se concentrent sur l'interprétation littérale des textes pour déterminer la volonté divine, affirmant que la charia doit être comprise et appliquée selon des preuves tangibles sans ajout ni omission. Ils valorisent les certitudes absolues et rejettent les conjectures et opinions personnelles, considérant que les commandements clairs de Dieu et de Son Messager, sont obligatoires pour toute la communauté musulmane. Cependant, cette approche a suscité des critiques parmi d'autres savants musulmans, certains excluant les zâhirites du cercle traditionnel des savants de l'islam, tandis que d'autres reconnaissent leur méthodologie et leurs efforts d'ijtihad (effort d'interprétation), les incluant ainsi dans le consensus général de la Ummah.

La plupart des écoles juridiques islamiques élaborent leurs doctrines législatives à partir des sources primaires de l'Islam, le Coran et la Sunna. Cependant, elles divergent dans leur



utilisation de sources secondaires telles que le consensus (Ijma'), l'analogie (Qiyas) et l'opinion personnelle (ra' y), ce qui a mené à la création de diverses écoles juridiques.

Après le deuxième siècle de l'Hégire, une période marquée par l'essor de l'ijtihad (l'effort d'interprétation indépendant), de nombreuses doctrines juridiques ont été développées par des imams mujtahidin (juristes qualifiés pour l'ijtihad). Ces doctrines ont largement influencé la communauté musulmane qui les a adoptées et continue de les suivre aujourd'hui. Cependant, certaines de ces écoles ont disparu faute de continuateurs pour les développer, les théoriser et les pratiquer, leurs enseignements restants principalement consignés dans les ouvrages de jurisprudence comparée.

Cette série résumée sur l'émergence des écoles juridiques est conçue comme une ressource de recherche enrichissante, autant pour le chercheur que pour le lecteur. Nous avons examiné la genèse des écoles juridiques depuis l'époque du Prophète Mohamed (SAWS), en passant par les périodes de troubles et de divisions, jusqu'à l'établissement des quatre principales écoles de jurisprudence : les écoles chaféite, hanafite, malékite, et hanbalite.

Dans ce contexte, il est clair que les écoles juridiques islamiques n'ont pas émergé de manière aléatoire ; elles sont plutôt le fruit des interactions avec les contextes politiques, sociaux et culturels de leur temps. Ces écoles reflètent les opinions et les méthodologies des savants et des juristes qui cherchaient à appliquer la charia dans la vie quotidienne.

Cette exploration des différentes écoles juridiques a révélé des divergences dans l'ijtihad (effort d'interprétation) et l'interprétation des textes sacrés, conduisant à la création de ces écoles distinctes. Chacune d'elles apporte une richesse de perspectives et de méthodes variées, à la jurisprudence islamique.

Nous nous retrouverons dans une prochaine édition de notre magazine, pour d'autres explorations. D'ici là, Soyons tous sous la protection et la bienveillance d'Allah. ■



Invocation

توكلت في رزقي على الله خالقي ، و
 ايقنت ان الله لا شك رازقي ، و ما
 يكن من رزقي فليس يفوتني ، و لو
 كان في قاع البحار العوامق ، سيأتي
 به الله العظيم بفضله و لو لم يكن
 مني اللسان بناطق ، ففي اي شيء
 تذهب النفس حسرةً ، و قد قسم
 الرحمن رزق الخلائق .

« Je place ma confiance pour ma
 subsistance en Allah, mon Créateur,
 Et je suis convaincu que sans aucun
 doute, Allah est mon Pourvoyeur.

Ce qui est destiné à être ma
 subsistance ne me manquera pas,
 Même si elle se trouve au fond des
 mers profondes,
 Allah Tout-Puissant la fera parvenir
 à moi par Sa grâce,
 Même si ma langue ne le demande pas.
 Alors, pourquoi se chagriner pour
 quoi que ce soit,
 Puisque le Miséricordieux a réparti
 la subsistance des créatures. »



Le Hadith de la semaine

17 | 'LE HAJJ EST ARAFAT !'

Abdul Rahman bin Ya' Mar rapporte que des personnes de Nadjd sont venus voir le Messenger d'Allah, paix et bénédictions sur lui, alors qu'il était à Arafat. Ils lui ont posé des questions, et il a ordonné à un crieur de déclamer :

« Le Hajj, c'est Arafat ! Celui qui arrive à Muzdalifah avant l'aube du jour de Jumu'a a accompli le Hajj. Les jours passés à Mina sont au nombre de trois ».
« Celui qui s'en va après deux jours ne commet aucun péché, et celui qui reste plus longtemps, non plus, ne commet pas de péché. » [Sourate Al-Baqara, verset 203] »

RAPPORTÉ PAR AT-TIRMIDHI

La station à Arafat constitue un pilier essentiel du Hajj. Quiconque ne s'y arrête pas, n'accomplit pas pleinement son pèlerinage. Le Prophète (que la Paix et la Bénédiction d'Allah soient sur lui) a clairement expliqué les rituels du Hajj à sa communauté.

Dans ce hadith, Abderrahmane ibn Ya' Mar rapporte qu'un groupe de personnes venant de Nadjd (le Nadjd étant une région située entre le Hijaz et l'Irak), se rendit auprès du Messenger d'Allah (SAWS) alors qu'il se trouvait sur le mont Arafat. Ils lui posèrent des questions, une autre version dit qu'ils demandèrent : « Comment se fait le Hajj ? » Le Prophète (SAWS) ordonna à un prédicateur de déclamer : « Le Hajj, c'est Arafat ! » Cela montre l'importance de la station à Arafat, car elle en est le pilier principal. « Celui qui vient la nuit du

rassemblement avant l'aube », c'est à dire, avant la prière de l'aube à Muzdalifah, « *aura accompli le Hajj* », signifiant qu'il aura parfaitement effectué son Hajj. « *Avec trois jours à Mina* », Pendant les jours de Tashriq, c'est-à-dire le onzième, le douzième et le treizième jour, les pèlerins se rendent à Mina, une vallée près de La Mecque, pour lapider les stèles.

« *Celui qui se presse, peut le faire en deux jours* », c'est-à-dire qu'il effectue rapidement le rite de lapidation pour quitter Mina. Il peut, donc, faire ses jours de lapidation, les onzième et douzième jour, uniquement. Aucun péché ne lui est

comptabilisé, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de blâme pour lui et il n'est pas en faute. « *Et celui qui tarde* », c'est-à-dire celui qui retarde le rite de lapidation jusqu'au treizième jour et retarde son départ de Mina jusqu'à ce jour-là, aucun péché ne lui est imputé, signifiant qu'il n'y a pas de blâme ni de mal pour lui, dans cela.

Mohamed Ibn Bichar, qui rapporte ce hadith, a ajouté : "Yahya ibn Saïd a ajouté dans sa narration : « *Il a répété cela à voix haute* », et dans une autre narration : « *Puis il a répété cela à voix haute, pour les pèlerins se trouvant derrière lui, afin que tous entendent* ». ■

Les Noms et les Attributs d'Allah

19 | AL-QAWIYY AL-MATINE القوي المتين

Al-Qawiyy

La racine qaf-waw-ya (ق و ي) ont des connotations arabes classiques suivantes : être fort, vigoureux, puissant, être robuste, entier, solide, avoir suffisamment de force ou de puissance. Le nom Al-Qawiyy (parfois écrit Al-Qawi) est mentionné neuf fois dans le Coran. Il renvoie à l'attribut de force d'Allah, C'est Celui qui a le pouvoir parfait. Il est éternel, la mort ne l'atteint pas.

Al-Qawiyy incarne celui qui est doté d'une force irréprochable, qui ne souffre d'aucune faiblesse, sous quelque angle que ce soit. Il est celui dont la force absolue ne peut être égalée



ni contrariée par une autre. Al-Qawiyy est aussi celui qui ne peut être affaibli et que personne ne peut vaincre.

La foi qu'un homme porte en ce nom éveille en lui crainte, soumission et humilité devant son Seigneur. En effet, la vénération qu'il ressent pour Allah remplit son cœur, le rendant profondément conscient de Sa puissance et de Sa grandeur.

Al-Matine

De la racine arabe mim-ta-nun (م ت ن), ce nom évoque des connotations telles que la force, la robustesse, la fermeté et la dureté. Elle

implique également la solidité, l'inébranlabilité, la certitude et la sûreté. Cette racine suggère la possession d'une qualité à un niveau supérieur, se référant à la dureté apparente de quelque chose, comme une surface externe ou un terrain élevé et solide.

Al-Matine est Celui qui est très fort. Celui qui est très dur dans Son châtement. Celui qui est très fort et très dur là où la sagesse exige la force et la dureté.

les polythéistes étaient aveuglés dans leur dévotion durant leur vie, incapables de percevoir les signes de la puissance d'Allah et les preuves de son immense pouvoir. Ils érigèrent des divinités à égalité avec Allah, adorèrent des idoles et leurs cœurs se fixèrent sur des entités qui ne pouvaient ni accorder ni retirer des bienfaits, ni élever ni rabaisser quiconque. Ces faux dieux ne possédaient aucun bienfait intrinsèque, encore moins pouvaient-ils en octroyer à d'autres.

Cette démonstration de Sa force se manifeste par Son aide apportée à Ses Messagers et Son soutien à Ses alliés. Les meilleures preuves sont rapportées dans les récits des prophètes, tels que décrits dans le Coran. En effet, le Très-Haut dit : « Et lorsque Notre ordre fut donné, Nous sauvâmes Salih et ceux qui avaient cru avec lui, grâce à Notre miséricorde, de l'humiliation de ce jour-là, car en vérité ton Seigneur est le Fort et le Puissant » (Hûd : 66). Il est également écrit « Allah assistera sûrement ceux qui soutiennent Sa cause, car la force et la puissance d'Allah sont illimitées » (al-Hajj : 40), « Je triompherai, Moi et Mes envoyés, car Allah est Fort et Puissant » (al-Mujadala : 21), et « Allah a ainsi épargné le combat aux croyants, car Allah est Fort et Puissant » (al-Ahzab : 25).

La puissance d'Allah se révèle aussi lorsqu'Il extermine les injustes et punit les criminels, leur infligeant diverses peines et châtements. Le Très-Haut déclare : « Il en fut ainsi pour les gens de Pharaon et ceux qui, avant eux, avaient rejeté les signes d'Allah, lesquels furent anéantis par Allah en punition de leurs péchés, car Il est Fort et Implacable dans Sa rétribution » (al-Anfâl : 52). Il est aussi dit : « Pourquoi ne parcourent-ils pas la Terre pour voir le sort de

ceux qui les ont précédés ? Ces derniers étaient plus puissants qu'eux et ont laissé derrière eux plus de traces sur la Terre. Allah les a punis pour leurs péchés, et personne n'a pu les sauver de Ses sanctions sévères. Cela s'est produit parce que chaque fois que leurs prophètes leur apportaient des preuves manifestes, ils les rejetaient. Ainsi Allah les a punis, car Il est Puissant et Redoutable dans Sa colère » (Ghafir : 21-22). Cela témoigne de l'existence du ciel.

Et une autre preuve de Sa toute-puissance : Allah accomplit ce qu'Il souhaite. Aucun événement, aucun mouvement, arrêt, abaissement, élévation, acte de puissance ou d'humiliation, don ou retrait ne se produit dans ce monde sans Son consentement. Rien ne peut contrarier ou surpasser Sa volonté. En effet, Il contrôle tout et tout lui est soumis. Il affirme : « La création et le commandement suprême appartiennent uniquement à Lui. Béni soit donc Allah, le Seigneur de l'Univers ! » (Al a'raf : 54); « La miséricorde qu'Allah dispense aux hommes ne peut être retenue par personne. Ce qu'Il choisit de retenir, nul autre que Lui ne peut le libérer, car Il est le Tout-Puissant, le Sage » (Fâtir : 2) ; « Il dirige l'ordre de l'Univers. Aucune intercession n'est possible sans Sa permission » (Yunus : 3)

Dans un hadith rapporté par l'Imam Ahmad, Abu Dharr confie : *Mon ami intime m'a ordonné sept choses. - Il les mentionna avant d'ajouter : « Il m'a ordonné de réciter fréquemment la formule : « Il n'y a de force ni de puissance si ce n'est en Allah » car elle constitue l'un des trésors qui se trouvent sous le Trône ».*

Cette expression souligne la soumission et l'abandon de soi, le transfert du contrôle de ses affaires à Allah, le recours au Tout-Puissant, et réfute toute forme de puissance et de force en dehors de celle d'Allah. À travers cette formule, le croyant admet qu'il ne contrôle pas ses propres affaires, qu'il est impuissant à repousser le mal et incapable d'attirer le bien sans l'approbation d'Allah. Il reconnaît qu'il ne peut passer de la désobéissance à l'obéissance, de la maladie à la santé, de la faiblesse à la force, ou du besoin à l'abondance, qu'avec le

soutien d'Allah. En somme, le fidèle ne peut accomplir aucune tâche dans sa vie sans l'autorisation d'Allah.

Quiconque récite cette formule tout en plaçant sa confiance en Allah, en lui confiant la gestion de ses affaires et en cherchant refuge auprès de Lui, recevra guidance, protection et sécurité. De plus, une telle personne bénéficiera d'une grande résilience émotionnelle et d'excellentes conditions de vie, et lui sera promis un avenir des plus brillants. Selon une tradition, il est dit :

« Que celui qui désire être le plus fort parmi les hommes place sa confiance en Allah ! Que celui qui souhaite être le plus riche s'en remette plus à ce qui est entre les mains d'Allah, qu'à ce qui est dans les siennes. »

Ô Allah, accorde-nous ton pardon, ta clémence et ta miséricorde. Au nom d'Allah, nous entrons et au nom d'Allah nous sortons, et en Allah nous plaçons notre confiance.





LUMIÈRE ET LIEUX SAINTS DE L'ISLAM

À LA DÉCOUVERTE DES MOSQUÉES DU MONDE

22.

LA MOSQUÉE SIDI RAMDANE

LA MOSQUÉE SIDI RAMDANE : UN SANCTUAIRE MYSTIQUE ET INTEMPOREL

Dans les méandres spirituels de la Casbah d'Alger, se dresse la mosquée Sidi Ramdane, un sanctuaire qui, depuis dix siècles, incarne l'âme et l'histoire de cette terre bénie. Les archives historiques murmurent que son édification date des confins des Xe et XIe siècles de l'ère chrétienne. Sa consécration, telle une étoile divine, apparue en l'an 362 de l'Hégire, soit en 973 de l'ère chrétienne, s'inscrit dans une époque antérieure à l'hégémonie ottomane, sous le règne éclairé de Bologhine Ibn Ziri. Elle marquait alors la frontière sacrée de la ville d'Alger des Beni Mezghenna.

AU COEUR DE LA CASBAH D'ALGER

Nichée dans le quartier enchanteur de la Casbah supérieure, la mosquée Sidi Ramdane se dévoile dans toute sa splendeur mystique. Sa structure, inspirée des mosquées marocaines, avec son toit en tuiles et son minaret solitaire, carré comme un bastion contre l'oubli, témoigne d'une architecture empreinte de sérénité et de dévotion. La salle de prière, un lieu où le temps semble suspendu, s'étend en deux rangées de colonnes de pierre, chacune portant neuf colonnes robustes, pouvant accueillir mille âmes en quête de communion avec le divin. Cette mosquée, sanctifiée par l'UNESCO, se dresse non seulement comme un monument de foi, mais aussi comme un gardien silencieux de la mémoire nationale et mondiale.

UN ÉDIFICE IMPRÉGNÉ DE MYSTICISME ET D'HISTOIRE

Parmi les sanctuaires les plus vénérables de l'Algérie, la mosquée Sidi Ramdane brille d'une lumière particulière. Terre de prophètes et de saints, l'Algérie est constellée de mosquées antiques, chacune murmurant une histoire sacrée qui lie indissolublement ce peuple à sa foi islamique.

La mosquée Sidi Ramdane, témoin silencieux des âges révolus, se trouve dans le quartier

historique de la Casbah à Alger, un site sacré inscrit au patrimoine mondial par l'UNESCO en 1962. Érigée par les gouverneurs éclairés des Beni Mezghenna, elle repose sur les vestiges vénérables de l'ancienne cité romaine d'Icosium, s'intégrant dans les frontières mystiques de leur État, s'étendant de Bab El Oued à la Casbah inférieure.

Les chroniques sacrées rapportent que cette mosquée fut bénie en l'an 362 de l'Hégire, sous l'égide bienveillante de Bologhine Ibn Ziri. Une plaque commémorative, précieusement conservée dans un recoin sacré de la salle de prière, proclame : *"Au nom de Dieu le Miséricordieux, la mosquée Sidi Ramdane a été inaugurée en 1622."*

LE MYSTÈRE DU NOM VÉNÉRABLE DE SIDI RAMDANE

Le nom de "Sidi Ramdane" est enveloppé de mystère et de légendes sacrées. Les érudits algériens proposent diverses interprétations : la plus répandue associe ce nom à un vaillant soldat de l'armée musulmane, ayant participé aux conquêtes sacrées en Afrique du Nord, sous la bannière d'Okba Ibn Nafaa. Ce noble guerrier, Sidi Ramdane, aurait trouvé le repos éternel dans un angle mystique de la mosquée. D'autres sages affirment que ce nom dérive d'un saint homme, "Sidi Ramdane", originaire des terres spirituelles de la wilaya de Biskra,

dans le sud-est de l'Algérie. Une autre tradition chuchote que "Sidi Ramdane" fut un éminent savant hanafite, dont la sagesse et la piété résonnent encore dans les pierres sacrées de cette mosquée.

Ainsi, la mosquée Sidi Ramdane se dresse non

seulement comme une structure de pierre et de foi, mais comme un témoin vivant de l'histoire mystique et spirituelle de l'Algérie, unissant dans ses murs la mémoire des ancêtres et la dévotion des âmes ferventes. ■





Les Mots voyageurs

D'après le *Dictionnaire des mots français d'origine arabe* de Salah Guermiche

18 | BENJOIN

Le mot "benjoin", enveloppé d'une aura mystique et de senteurs exotiques, tire ses racines des contrées lointaines et des cultures anciennes. Son origine nous invite à un voyage dans le temps et l'espace, remontant aux terres fertiles de l'Arabie, où le commerce des épices et des résines florissait, enjolivant les marchés de parfums enivrants et de remèdes balsamiques.

L'étymologie du terme "benjoin" est fascinante. Il dérive de l'arabe "loubane jaoui", signifiant littéralement "résine de Java". Cette désignation poétique témoigne de l'importance de cette substance dans le commerce arabe, où elle était prisée non seulement pour son parfum capiteux, mais aussi pour ses vertus médicinales. Le mot parvint en Europe à travers les siècles, véhiculé par les marchands et les explorateurs, et fut adopté par le français via le catalan "benjui" dès 1430. La transformation linguistique qu'il subit reflète la richesse des échanges culturels et économiques entre l'Orient et l'Occident.

Au XVI^e siècle, le benjoin avait déjà conquis les cœurs et les esprits européens. George Sand, dans son œuvre autobiographique "Histoire de ma vie", décrit avec émotion une scène où les effluves de benjoin, brûlé en hommage à une défunte, emplissent l'atmosphère d'une nostalgie parfumée. Cette résine, préférée de la disparue, avait été ramenée des Indes dans une noix de coco, symbolisant le lien précieux et exotique qui

unissait les deux mondes.

Les siècles suivants virent Naples et Venise s'éprendre du "benzoino" aromatique, ajoutant une touche d'élégance et de raffinement à leurs sociétés aristocratiques. Les petites amphores de parfum, fixées aux carrosses, libéraient des bouffées de benjoin, imprégnant les rues de senteurs envoûtantes. La fascination pour cette résine se traduisit également dans la chimie, où le terme latin "benzoe" donna naissance à des dérivés tels que "benzoïque" et plus tard "benzène", dévoilant ainsi la profonde empreinte laissée par le benjoin dans divers domaines scientifiques.

Au XIX^e siècle, le benjoin conquiert la bonne société féminine sous la forme du "lait virginal", une préparation cosmétique réputée pour ses propriétés stimulantes, rendant la peau plus lisse et plus tendue. Cette vogue témoigne de l'attrait durable de cette résine, qui, au-delà de son parfum, incarnait une promesse de beauté et de jeunesse.

Le benjoin, ce trésor de l'Orient, incarne une rencontre entre les cultures, une fusion entre l'utile et l'agréable, le sacré et le profane. Il évoque des scènes mystiques et des usages quotidiens, des parfums envoûtants des hûris célestes aux onguents apaisants des dames de la haute société. Le voyage de ce mot à travers les âges et les continents est une ode à la richesse de l'échange humain, un parfum d'histoire qui continue d'enchanter nos sens et notre imaginaire. ■

Plumes en éveil : un livre coup de cœur



NANCY-KABYLIE
DE DOROTHÉE-MYRIAM KELLOU

RÉSUMÉ

« T'es en quête ! ». Voilà ce qu'un jour, sa meilleure amie lance à Dorothée Myriam Kellou. De quoi, elle l'ignore. Pourtant tous les indices sont là. Son apprentissage de la langue arabe, son parcours intellectuel, ses voyages, et le besoin de rappeler les origines algériennes de son père. Que sait-elle de sa jeunesse ? Peu de choses. Il l'invite donc à relire un projet de film qu'il lui avait adressé quelques années auparavant. Dorothée y découvre qu'en 1960, son père et sa famille ont été contraints de quitter leur village de Mansourah, où des populations avaient été déplacées sous le contrôle de l'armée française. Chapitre mal connu d'une guerre sur laquelle beaucoup d'ombres demeurent.

Dorothée Myriam Kellou tente d'y apporter sa part de lumière. De Nancy où elle a grandi, en passant par l'Égypte, la Palestine et les Etats-Unis, la jeune femme vogue pour mieux s'ancrer. Dans ce livre très personnel, Dorothée remonte le temps, celui où ses parents - Catherine, jeune française en voyage solidaire en Algérie, et Malek, jeune réalisateur algérien aux sympathies communistes -, se sont connus et aimés. L'autrice évoque aussi son enfance, sa double culture, la force et les tiraillements qu'elle engendre. Le poids du silence en héritage : la guerre, les déplacements de population, les camps. Toutes ces vérités qu'on tait, la violence éprouvée quand enfin elles éclatent. Avec son père, Dorothée retournera sur les lieux de cette histoire traumatique : une maison, un arbre, des témoins d'alors la feront resurgir. Père et fille en feront un film, et ainsi, répareront l'oubli.

Enquête, récit intime, réflexion sur l'histoire, la mémoire, l'identité et la transmission, voyage initiatique, hommage au père et à son pays : ce premier texte de Dorothée Myriam Kellou est inclassable et remarquable pour cette raison même. Il tâtonne, interroge, raconte une Algérie tantôt douloureuse, tantôt rêvée, ouvrant la voie de l'apaisement et de la réconciliation.



Le dessin de la semaine

PAR JUSTIN MARRON



La citation de la semaine

DE GEORGES DUHAMEL

“

*Si la civilisation n'est pas dans
le cœur de l'homme, eh bien !
elle n'est nulle part.*

”

CIVILISATION
1918

Événements

à venir

RENCONTRE

“Sagesse des femmes du Maghreb”

Dans le cadre du Festival Quartier du Livre de la Mairie du 5^e arrondissement de Paris, la Grande Mosquée de Paris vous propose une rencontre-dédicaces autour du recueil de contes Sagesse des femmes du Maghreb de Nora Aceval (éd. Al Manar) le mercredi 5 juin 2024 (18h-20h).

 **MERCREDI 5 JUIN 2024 (18H-20H)**

 **GRANDE MOSQUÉE DE PARIS**
PLACE DU PUIITS DE L'ERMITE, 75005 PARIS

 **INSCRIPTION GRATUITE SUR :**
WWW.GRANDEMOSQUEEDEPARIS.FR

JOURNÉE D'ÉTUDE

“Cheikh Bachir El Ibrahimi, une vie pour l'islam et l'Algérie”

La Grande Mosquée de Paris organise une journée d'étude autour de la vie et de l'œuvre de Cheikh Bachir El Ibrahimi le jeudi 6 juin 2024, de 9h30 à 17h.

 **JEUDI 6 JUIN 2024 (9H30-17H)**

 **GRANDE MOSQUÉE DE PARIS**
PLACE DU PUIITS DE L'ERMITE, 75005 PARIS

 **INSCRIPTION GRATUITE SUR :**
WWW.GRANDEMOSQUEEDEPARIS.FR



Les *Mercrédis*
du *Savoir*



MERCREDI 5 JUIN 2024
18H-20H

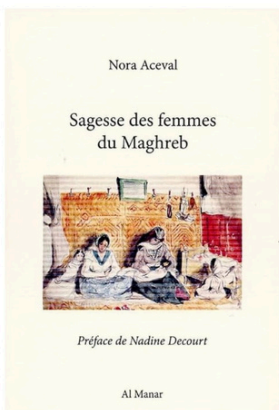
rencontre
**SAGESSE DES FEMMES
DU MAGHREB**

Un événement au programme de la 9e édition
du Festival Quartier du Livre de la Mairie du 5e



NORA ACEVAL

Depuis un quart de siècle
Nora Aceval, franco-
algérienne, auteure et
conteuse, collecte pour
sauvegarder le patrimoine
oral algérien (et
maghrébin), traduit
et publie en français.



**DES CONTES POPULAIRES SUR LA VERTU
DE LA PATIENCE**

Moment d'échange avec l'auteure autour
de son dernier recueil de trente-trois
petits contes de sagesse délicieusement,
parfois malicieusement féminine !

Au fil des pages se déploient dans la
simplicité populaire, ingénieuse, des
récits édifiants ayant pour clef de voûte
la patience ! La patience (*sbar*), vertu
indispensable à l'ascension vers la
sagesse. Ces contes ont été collectés en
arabe, traduits et écrits par Nora Aceval.
Nous y découvrons, au fil des histoires,
l'éloge du savoir-faire manuel, celui de
l'art de la parole, miel de la langue juste !
La patience, vertu spirituelle et
universelle, hisse la femme vers

l'accomplissement et la conduit à délivrer de son mal la personne à
l'origine de son tourment : le mari avare ou jaloux, la belle-mère
acariâtre, la marâtre haineuse... L'art féminin de la gouvernance
politique et économique n'est pas en reste !



GRANDE MOSQUÉE DE PARIS
Salle Émir Abdelkader
Place du Puits de l'Ermite 5e ar.



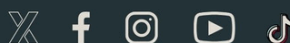
5 JUIN 2024
18h à 20h



INSCRIPTION GRATUITE
www.grandemosqueedeparis.fr/evenements



grandemosqueedeparis.fr





GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS

ÉVÉNEMENT

Jeudi 6 juin 2024
9h30-17h

CHEIKH BACHIR EL IBRAHIMI

UNE VIE POUR L'ISLAM ET L'ALGÉRIE



Grande Mosquée de Paris

Salle Émir Abdelkader | Place du Puits de l'Ermitte 75005 Paris

Inscription gratuite et informations sur :

grandemosqueedeparis.fr/evenements



Colonies de vacances ✈️
en **ALGÉRIE** **ÉTÉ**
2024

**VOTRE ENFANT EST ÂGÉ
DE 10 À 14 ANS ?**

**INSCRIVEZ-LE SUR
COLONIES2024.COM**

** L'enfant doit être détenteur
d'un passeport Algérien en cours de validité*



**GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS**





GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS

Publié le 4 juin 2024

Grande Mosquée de Paris
Tous droits réservés